HAL
open science

Le rôle de la théorie monétariste, la Fédérale Réserve, le système des garanties internationales de droit privé et leurs incidences sur le développement durable des territoires

Anthony Tchékémian

To cite this version:

Anthony Tchékémian. Le rôle de la théorie monétariste, la Fédérale Réserve, le système des garanties internationales de droit privé et leurs incidences sur le développement durable des territoires. Congrès international annuel de la Société québécoise de science politique, Société québécoise de science politique, May 2015, Montreal, Canada. hal-01684960

HAL Id: hal-01684960

https://hal.science/hal-01684960v1

Submitted on 6 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

10ème Congrès RIODD

« Opérationnaliser le développement durable : public ou privé ? »

Montréal, 15 - 17 juillet 2015

Centre OSE (Organisations, sociétés et environnement)

CIRODD

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal

Le rôle de la théorie monétariste, du système des garanties internationales de droit privé et leurs incidences en matière d'aménagement des territoires

Nom et coordonnées de l'auteur :

Anthony TCHEKEMIAN
Directeur du département Lettres, Langues, Sciences Humaines
Maître de conférences en Géographie et Aménagement du territoire
Université de la Polynésie Française
UMR 241 EIO "Ecosystèmes Insulaires Océaniens"
B.P. 6570 - 98702 Faa'a
TAHITI - Polynésie française
Tél. : (00 689) 40 866 445
anthony.tchekemian@upf.pf

Résumé :

Quand sera pris en compte le point de vue des géographes dans la vision de l'investissement ? Cet question a d'ailleurs été soulevé par STIGLITZ (2012) qui démontre que les politiques suivies en Europe engendrent la récession et l'émergence d'économies de plus en plus faibles. Ainsi, aborder la déconcentration apparait comme un retour aux thèses du géographe GRAVIER, qui, dès 1947, posait déjà l'idée que l'on peut toujours avoir cinquante ans de retard et organiser des Journées d'études au nom de la normalisation comptable, bien que cela n'ait jamais généré le moindre profit, et n'a pas empêché la mort de KEYNES. Le temps donnera raison à GRAVIER, mais hélas tardivement. Cette entrée en matière se veut quelque peu provocatrice, afin de souligner le propos qui peut se résumer comme suit : à négliger le point de vue des géographes, on perd le sens du long terme et, la vision prospective disparaissant, le pouvoir passe aux mains des comptables, qui n'ont pas une approche prospectiviste !

Si STIGLITZ a ouvert une voie, les économistes du sous-continent indien, SEN (2001) et HAQ (1976), dans les années quatre-vingt-dix pensaient le développement plus en tant que « liberté de choix » des personnes, qu'une simple augmentation du revenu national (élaboration de l'Indice de Développement Humain). Le sujet abordé par STIGLITZ est simple : une économie faible entraine sa voisine géographique dans une spirale négative et ainsi, de proche en proche. Il faut donc penser conjointement développement économique et aménagement du territoire.

De son côté, GRAVIER avait très tôt compris le danger des grands ensembles, tels ceux réalisés par DELOUVRIER dans le cadre des villes nouvelles, sur ordre du pouvoir de l'époque. GRAVIER recommandait un changement d'échelle, en évitant de reproduire le concept des « villes nouvelles ». Certes, ce qui était possible en 1950 ne l'est plus en 2014. À qui, la faute de conception ? Ce n'est surement pas l'approche comptable qui permettra de réorienter les grands choix d'investissement à long terme, car c'est bien le sujet et non le comptage sou par sou des dépenses des Ministères et du privé. La logique du futur et ses sentiers imposent d'imaginer les voies du profit collectif ou privé et de simuler ces profits sur de longues périodes, ce qui semble possible.

L'objet de cette communication est de dépasser la logique de la croissance, de l'épuisement, déjà indiquée par les physiocrates et les pensées de QUESNAY (1765), pour qui, différemment des pensées économiques de l'époque, la valeur ne peut être créée que par la terre. Il ne faut donc pas écraser l'agriculture par l'impôt. QUESNAY avait compris, en avance sur son temps, le rôle fondamental de l'agriculture, de l'assolement. Ses écrits auraient dû inspirer les tenants de la tertiarisation de l'économie qui n'intègrent pas les cycles, la saturation des marchés et sont bien loin de la vision des géographes qui oblige à fonder une véritable « morale sociale et individuelle ». En l'espèce, l'économie n'est que la résultante d'une somme de comportements individuels.

Mots clés : économie, géographie, mondialisation, territoires, investissements.

Le rôle de la théorie monétariste, du système des garanties internationales de droit privé et leurs incidences en matière d'aménagement des territoires

Il faut éteindre la démesure plus qu'un incendie. ».

HERACLITE (1959 : 110)

« Ainsi notre individualité pousse, grandit, mûrit sans cesse. Chacun de ses moments est du nouveau qui s'ajoute à ce qui était auparavant. Allons plus loin : ce n'est pas seulement du nouveau, mais de l'imprévisible. Car prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé ou à se représenter pour un plus tard un nouvel assemblage, dans un autre ordre, des éléments déjà perçus. Mais ce qui n'a jamais été perçu, et ce qui est en même temps simple est nécessairement imprévisibles. Or, tel est le cas de chacun de nos états, envisagé maintenant comme un moment d'une histoire qui se déroule : il est simple, et il ne peut avoir déjà été perçu, puisqu'il concentre dans son indivisibilité tout le perçu avec, en plus, ce que le présent y ajoute. C'est un moment original d'une non moins originale histoire.

BERGSON (1907 : 7)

Introduction

Sous les aspects de la finance internationale moderne, plus particulièrement celle anglo-saxonne, un territoire est encore considéré comme un support d'investissement avec une durée de temps (GIRAUD, VANIER, 2006 : 23). D'ailleurs, de nos jours, le développement des territoires n'est-il pas qualifié, par un terme marketing, celui de « durable » ? Pour certains économistes le mot « durable » peut se traduire par l'expression du « long terme », au regard du court et du moyen terme. Ce sont là des préoccupations qui étaient autrefois nommées « planification du territoire » par les planificateurs. Il y a donc eu tout un courant d'économistes qui ont essayé, en particulier dans les pays de l'Est, de construire des modèles de planifications. La question centrale de cette recherche peut se résumer ainsi : dans quel cadre la pensée économique s'élabore-t-elle, et quel peut-être son lien avec les préoccupations des géographes et des aménageurs ? Pour répondre à cette question, différents ouvrages sont mobilisés.

Le premier est une référence en la matière, puisqu'il s'agit de *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, fondée par l'économiste britannique, John Maynard KEYNES (1936). Cet auteur, rendu célèbre par la crise de 1929 (la Grande Dépression), qui peut être considéré comme le père de l'État providence, est un personnage important dans la pensée économique. Le deuxième ouvrage mobilisé est *Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale*, de STIGLITZ (2012a). Cet économiste néo-keynésien s'intéresse à la justice dans les « relations commerciales internationales ». Par cette expression, STIGLITZ désigne à tous les problèmes de développement, en particulier ceux rencontrés dans les pays, qui autrefois étaient qualifiés de Pays du tiers monde, Pays sous-développés, Pays en voie de développement, puis Pays en

développement ou Pays du Sud, et actuellement Pays les Moins Avancés (PMA)[1], pour aujourd'hui parler de Pays émergents[2]. Par ces terminologies seront évoqués des problèmes aménagement au sens large, en mobilisant les concepts modernes de mondialisation et de libres-échanges. Dans l'ouvrage *Pour un commerce mondial plus juste*, Joseph STIGLITZ (2010) se préoccupe de comprendre et d'analyser comment la mondialisation génère des différences dans le développement des territoires et comment il serait possible de rectifier, ou pas, le fonctionnement de la mondialisation économique. Un quatrième ouvrage mobilisé est celui d'Amartya SEN[3] qui est considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands spécialistes de la pauvreté. SEN (2001), dans *Development as freedom*, expose les problématiques actuelles des grandes institutions internationales qui s'occupent des questions de développement territorial.

Le cinquième ouvrage mobilisé date des années soixante-dix. Il est quelque peu tombé dans l'oubli, mais il a été l'œuvre d'un pionnier en la matière, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER (1968), *Le défi américain*. Dans cet ouvrage, le polytechnicien se livre à une analyse sur le grand risque du développement, que rencontraient les États-Unis dans leurs relations internationales. Cependant, l'auteur n'abordait pas le développement de la Chine. Donc ce que l'on désigne aujourd'hui sous l'acronyme BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) n'effleurait pas l'esprit des spécialistes de l'époque. Par contre, l'auteur envisageait le déclin des États-Unis avec un modèle qui lui appartient.

Un sixième ouvrage, également publié dans les années soixante-dix, mais davantage tourné vers les sciences politiques, est celui de REVEL (1970), *Ni Marx ni Jésus : la Nouvelle révolution mondiale est commencée aux États-Unis*. Ce titre, quelque peu provocateur, paru pendant la Beat Generation[4], l'arrêt de la guerre du Vietnam, a son intérêt par le fait qu'il représente une vision des États-Unis de l'époque. Certes, le propos n'est pas de se focaliser sur les États-Unis, mais de s'intéresser à l'impact du modèle américain dans la mondialisation est capital. En effet, il semble difficile d'écarter cet ouvrage, en particulier lorsque l'on aborde le développement et l'aménagement des territoires. De plus, les actualités internationales amènent à cette question : si le développement et l'aménagement d'un territoire débutent par la guerre, comme en Irak, en Afghanistan, ce fameux modèle démocratique est-il exportable ou pas ? Peu importe la réponse, la question elle-même signifie qu'il s'agit bien là d'un des grands problèmes de la mondialisation actuelle.

---

[1] Selon le site de l'OMC, *« il n'existe pas à l'OMC de définition des pays "développés" ou "en développement". Les pays en développement sont désignés comme tels par auto sélection, bien que ce procédé ne soit pas nécessairement accepté de façon automatique par tous les organes de l'OMC. »* [URL : http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/org7_f.htm], consulté le 16 février 2014.

[2] La notion de pays émergent ne correspond à aucune définition économique précise. Les pays émergents se caractérisent par un "accroissement significatif de leur revenu par habitant et, de ce fait, leur part dans le revenu mondial est en forte progression" (LEMESLE R-M., 2002, *L'économie des télécommunications en Afrique*, Agence universitaire de la Francophonie, Karthala, Paris, p. 14).

[3] Amartya Kumar Sen est un économiste indien, précurseur dans l'analyse qualitative en introduisant la notion du bien-être dans les indicateurs économique.

[4] William Burroughs, Allen Ginsberg et Jack Kerouac sont les précurseurs du mode de vie de la jeunesse des années 1960, celle de la Beat Generation, *« qui a ébranlé la société américaine dans ses certitudes. Elle a directement inspiré aussi bien les mouvements de mai 1968 que l'opposition à la guerre du Vietnam, ou les hippies de Berkeley et Woodstock. Pourtant la Beat Generation a aussi contribué à enrichir le mythe américain. Sur la route, le roman le plus connu de Kerouac, est une ode aux grands espaces, à l'épopée vers l'ouest, à la découverte de mondes nouveaux. »* (GUIGOU, 2003).

Le septième ouvrage est celui de Jacques LESOURNE (1999), l'un des pères de la prospective[5] territoriale en France, discipline un peu confidentielle. Cet ouvrage, intitulé *Les milles sentiers de l'avenir*, a pour objectif de fixer les perspectives de développement sur une trentaine d'années. Dans cette lecture, il faut dépasser l'horizon des dix, vingt ans, pour comprendre les impacts des investissements[6] initiaux. À ce sujet, les soviétiques, dans leur système de planification avaient abordé ce raisonnement. Dans les années soixante-dix, Bronislaw MINC (1974)[7] a rédigé un ouvrage sur les planifications du socialisme. Fait intéressant pour notre approche puisque ce planificateur a été formé à la science économique communiste. Il y avait là une conception tout à fait particulière de l'investissement. De plus, en mobilisant cet auteur nous ne nous enfermons pas dans une seule vision politique de l'aménagement des territoires.

Un huitième ouvrage est mobilisé pour cette étude. Il s'agit de celui de Ken DICKSON (1998), *Les évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*. Ce livre présente la vision libérale des anglais, sous Margaret Thatcher, lors de la reconversion économique anglaise. Cette politique bouleversera toute l'industrie du pays. L'auteur relate la lourdeur de l'opération, qui avait pour objectif de piloter différemment le secteur industriel anglais, avec une difficulté pour les aménageurs, celle de la conversion industrielle. En effet, face à de tel bouleversement, que faire des terres industrielles : un parc urbain, une ville nouvelle[8] ?

Ainsi, l'étude de ces ouvrages met en évidence les concepts qui animent la science économique moderne, et qui concernent les géographes. Aujourd'hui, les scientifiques prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'une approche interdisciplinaire, mais que ce n'est pas toujours mis en place dans les faits. Pour ce faire, il faut ouvrir les portes des différentes disciplines, car il semble évident que même en économie régionale ou urbaine, si l'on ne s'intéresse pas à la géographie, on ne peut cerner précisément les problèmes d'investissement et d'aménagement au sein d'un territoire donné. Aussi, dans le cadre de cette introduction, il faut admettre que l'économie n'est pas une science *ex cathedra*. L'économie est une science expérimentale. Malgré le fait que l'économie ne puisse prétendre au rang de science exacte, à l'égal des mathématiques[9], elle reste encore trop souvent considérée comme telle. Trois parties structurent cette recherche. La première, plus développée, analyse les

[5] La prospective est le fait d'ingénieurs, de polytechniciens, géographes-aménageurs, comme ceux réunit dans le groupe de prospective « Territoire 2040 » initié par la DATAR en 2009, orchestré par Martin VANIER. Voir site de la DATAR [URL : http://territoires2040.datar.gouv.fr/], consulté le 24 mars 2014. Consulter aussi : CAHEN (2013) ; DURANCE, GODET (2008) ; JOUVENEL (2004) ; GAUDIN (1993) ; GUMUCHIAN, PECQUEUR (2007) ; VANIER (2009).

[6] Le mot investissement est volontairement repris du vocable des économistes, car pour le géographe, cette notion n'est pas directement connectée à la discipline, mais elle le rejoint absolument car on ne peut aménager un territoire si l'on n'a pas une notion précise de ce qu'est un investissement. Certes, nous pouvons bâtir des calculs sur le très long terme. Par exemple, dans le cas d'un massif forestier, sur une période de 500 ans, si l'on considère que ce système écologique fonctionne bien, on peut donc dépasser les échéances de temps de la vie humaine, et ceci représente les enjeux importants de l'investissement de départ. Il faut donc dépasser le plafond des trente ans.

[7] Dans les années cinquante, MINC est directeur du Département de la coordination au sein du Bureau de la planification centrale et la Commission de planification économique de l'État. Jusque dans les années soixante-dix, il est Chef de la Chaire de l'École de planification et de statistiques de Varsovie et responsable du Département de sciences économiques de l'Académie polonaise des sciences.

[8] Aujourd'hui, dans le monde, il se crée des villes nouvelles dans un laps de temps très court. Les urbanistes sont en mesure de proposer des projets clés en main, qui se négocient chaque jour.

[9] Au sens prédictif car on peut qualifier les mathématiques de sciences expérimentales comme les sciences humaines.

caractéristiques de l'économie moderne, au travers des grands concepts de la discipline. La deuxième étudie les fondements théoriques de l'économie. La troisième met en évidence les instruments juridiques qui découlent de ces conceptions.

Ces parties permettent de clarifier les fondements de la mondialisation, en admettant que la vision de l'économie moderne soit marquée par la science économique étasunienne et de son modèle de pensée. D'ailleurs, dans ce domaine, les États-Unis comptent un nombre record de prix Nobel. Il y a donc une certaine domination de la pensée étasunienne en la matière. Au XVIIIe siècle, un travail de construction intellectuelle se met en place, selon les analyses du philosophe anglais Edmund BURKE (2010). De ce fait, l'ancien régime était critiqué. D'une certaine façon, il s'agissait du duel opposant le Nouveau Monde et l'Ancien Régime. De même qu'en 1776, Turgot présente au Conseiller du roi ses *Six décrets de Turgot*, ce qui marque l'influence de la révolution américaine dans celle française, puis en 1777 sont élaborés les articles de la Confédération américaine. Les États-Unis sont donc un pays récent du point de vue historique, et c'est ce qui a justifié, dans les années soixante-dix, cette analyse des défis américains. Ainsi, est-ce que la guerre du Vietnam est considérée comme une période optimale si on l'a positionne sur une courbe ? Est-ce que les États-Unis peuvent maintenir cette domination dans les relations internationales, le développement et l'aménagement de pays dans le monde ? Cette grande question date des années soixante-dix, même si à l'époque le terme de mondialisation n'était pas évoqué, dans un contexte de Guerre froide, sous un climat de guerre nucléaire mondiale larvée.

1. Les caractéristiques de l'économie moderne : la mondialisation

1.1. STIGLITZ face aux caractéristiques de l'économie moderne

L'économiste américain Joseph STIGLITZ est l'un des fondateurs de l'économie moderne et un personnage important dans l'analyse de la mondialisation. Il apporte une critique des perspectives définies par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) (STIGLITZ, 2002). Dans les phénomènes d'aménagement et de développement qui s'opèrent par la mondialisation, nous sommes dans une intermondialisation de la plupart des mécanismes. Des pays tels que la Chine, l'Inde ont pu accéder à des accélérations économiques, certes en raison de certaines conceptions qui prévalent, mais aussi par l'approche de certains économistes (STIGLITZ, 1998) [10]. L'économiste a apporté sa contribution en s'engageant dans l'Institut d'Études du Développement de Nairobi où il élabore les *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA* (STIGLITZ, 1973 a, b). A l'Académie pontificale des sciences sociales, il a notamment montré que l'une des grandes difficultés de la période moderne est de disposer de l'information[11] : dans la course au développement, un certain nombre de pays, en tête, ont des informations clés, les autres ne les possédant pas se retrouvent vite en queue de peloton

[10] Selon STIGLITZ (1998) *« N'importe quel visiteur des villes et des usines d'Asie de l'Est revient impressionné par l'énorme progrès technologique des dernières décennies. Les résultats de Young, Kim, Lau, et coll. ne sont pas très solides »*.

[11] STIGLITZ opère la théorie de l'asymétrie d'information et obtint le prix Nobel d'Economie en 2001 pour avoir « contribué à jeter les bases de la théorie des marchés avec l'asymétrie d'information », en collaboration avec George Akerlof et Michael Spence. Stiglitz utilise la théorie du screening, qui vise à obtenir de l'information privée de la part d'un agent économique : cette théorie, avec les lemons d'Akerlof et l'effet signal de Spence, est à la base de l'économie de l'information et du nouveau keynésianisme.

(STIGLITZ *et al.*, 2007). Il contredit ainsi l'approche libérale des marchés et la main invisible d'adam smith. Au Collegium international éthique, scientifique et politique, il participe à l'élaboration de réponses aux attentes des peuples du monde *« face au contexte mondial de plus en plus périlleux »*[12].

Cette préoccupation de l'éthique dans l'intempestive mondiale des politiques scientifiques, a conduit STIGLITZ à participer au « Forum social mondial », à Bombay en 2004, où il réaffirme la nécessité d'une politique sociale afin de diminuer, d'éradiquer la pauvreté et la violence (STIGLITZ, 2006)[13]. On connait maintenant l'importance de tels évènements, comme le Forum économique mondial, où des spécialistes expriment leur point de vu par rapport à la mondialisation, souvent perçue comme une mécanique injuste en raison des écarts considérables qui peuvent générer des attitudes terroristes, ce que les États craignent. STIGLITZ (2005) publie *Quand le capitalisme perd la tête*, ouvrage qui aura un grand impact. Fort de son expérience de quatre ans en tant que conseiller économique principal du Président Bill Clinton, il poursuit sa lutte contre le libéralisme. Il dresse les grandes lignes d'un « idéalisme démocratique », vision d'avenir fondée sur un juste équilibre entre le marché et l'Etat, et sur des valeurs telles que la justice sociale (égalité des chances, priorité à l'emploi) ou encore le droit du citoyen à l'information.

En 2008, le Président Nicolas Sarkozy appelle à l'Élysée STIGLITZ pour présider la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, en France[14]. STIGLITZ propose un indicateur de performance économique et de progrès social qui va s'avérer important pour les géographes : c'est-à-dire arriver à mesurer quel impact peut avoir l'aménagement du territoire sur la perception individuelle, sur les comportements sociaux, sur l'environnement ou en matière de santé ? La commission passe d'une approche quantitative à la mise en place d'indicateurs qualitatifs de richesse. Il s'agit là d'une inversion, d'une modification fondamentale de la perception. Désormais, en aménageant un territoire, quelle que soit l'échelle (un village, une ville, un département, une région...) l'impact humain est la première préoccupation. Cela change complètement la perspective face aux indicateurs dont on disposait précédemment. Ainsi STIGLITZ met en évidence le rôle des volontés individuelles ce qu'il appelle les volontés non marchandes. Car sur un territoire, il n'y a pas que des activités marchandes. Il y a aussi des activités annexes qui ne sont pas viables sur le plan strictement monétaire, mais qui ont une fonction et donc une importance économique. Par exemple, quel est le rôle du bénévolat, sur un territoire donné ? Voici de façon simple comment s'élabore cette pensée, puis ce que cela implique sur le plan de la gouvernance mondiale et des implications quand il s'agit d'aménagement du territoire.

---

[12] Le Collegium international éthique, politique et scientifique est une instance qui a la triple fonction de vielle, diagnostic et de conseil sur les principaux risques qu'encourt l'humanité, notamment face à *« la radicalisation de la crise qui affecte tous les aspects de la vie sur notre terre »* (KUCAN M., ROCARD M., extrait du texte de présentation du Collegium International [URL : http://www.collegium-international.org/index.php/fr/presentation/presentation], consulté le 11 mars 2014.

[13] Pour Stiglitz, le problème ne vient pas de la mondialisation mais bien de la façon dont celle-ci est gérée. Les règles de la mondialisation ont été fixées par des groupes d'individus des pays développés et ayant de intérêts à défendre.

[14] Le but de cette commission est de développer une *« réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives et d'élaborer de nouveaux indicateurs de richesse »*, voir site de la Commission [URL : http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm], consulté le 12 mars 2014.

1.2. Des cycles de négociations aux outils de régulation

En 1947, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT : *General Agreement on Tariffs and Trade*) établissait les règles du système. L'Accord général a évolué au fil des ans à travers plusieurs cycles (ou *rounds*)[15] de négociation, comme l'organisation de conférences afin de libéraliser les échanges et étendre les accords aux services. A chaque cycle, les parties contractantes élaborent leurs besoins, leurs offres et proposent des concessions en matières douanières ou autres. La mondialisation se caractérise donc par de grandes réunions de négociation, qui ont pour but de régler des différents internationaux, de fixer des objectifs et de corriger les déséquilibres anciens. Par exemple, entre 1986 et 1994 s'est déroulé le cycle de l'Uruguay[16], le dernier et le plus important des cycles de négociations internationales puisqu'il a abouti aux accords de Marrakech (avril 1994), et a donné naissance à l'Organisation Mondiale du Commerce (1995), qui va avoir un impact important sur les comportements, en matière de production.

En parallèle, dans le contexte de la mondialisation, la notion de gouvernance mondiale a émergé. Elle a pour principe[17] la construction de règlementations (publiques et privées), voire d'outils de régulation, afin de mieux observer et organiser les sociétés humaines à l'échelle de la planète. Le terme « régulation » est d'origine américaine, il est apparu lors de la crise de 1929. La mise en place d'outils de régulation (dans le secteur financier, par exemple) doit permettre d'éviter de vivre à nouveau une telle crise.

Le fonctionnement économique obéit, en général, à des cycles. Cela a été démontré par des théoriciens de l'économie : cycle de Kitchin[18] (3 à 4 ans), de Juglar[19] (8 à 10 ans) ; de Kuznets[20] (15 à 25 ans), et de Kondratieff[21] (40 à 60 ans). Aussi, on ne peut avoir une conception linéaire du développement, mais plutôt cyclique. Au XIXe siècle, l'origine des cycles avait été développée par Sismondi, puis par Marx (DUMENIL, LEVY, 2006). L'étude de ces cycles économiques véhicule une vision précise du comportement. Ainsi, elle permet, dans une volonté prospectiviste, de prévenir, de comprendre les crises économiques et d'en minimiser les effets. Ce qui signifie que le mot crise est impropre, puisque c'est le fonctionnement lui-même qui est cyclique. Dans un système cyclique, il faut définir des périodicités sachant que dans tout développement, il peut y avoir des fractures. Donc, dans la conception d'un aménagement au sein d'un territoire, où que cela soit, il faut se fixer des échéances de temps à long terme (de 15 à 50 ans), car les hypothèses ne peuvent être changées tous les 5 ans, cela n'aurait plus aucun sens. En ce sens, l'investissement implique, et l'aménagement du territoire est bien du domaine de l'investissement, des échéances de temps longs. D'autant plus que la courbe théorique d'un investissement correspond à un escalier. Aussi, au départ, aménager un territoire entraine une perte économique. Ensuite, si l'étude a bien été pensée et si les phases d'aménagement se déroulent comme prévu, il est

---

[15] L'anglicisme *round* désigne les cycles de négociations tarifaires de longue durée dont plusieurs sont restés du fait de leurs résultats sur le commerce mondial. Depuis la création du traité multilatéral du GATT, il y eu sept rounds de négociations : Annecy round (1949), Torquay round (1950-1951), Genève round (1955-1956), Dillon round (1961-1962), Kennedy round (1964-1967), Tokyo round (1973-1979), Uruguay round (1987-1993).

[16] Voir Cycle de l'Uruguay, sur le site du Ministère de la culture : [URL : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/diversite/uruguay.htm], consulté le 4 mars 2014.

[17] Voir site *Forum for a new world governance* [URL : http://www.world-governance.org/spip.php?article144], consulté le 4 mars 2014.

[18] KITCHIN (1923 : 10-16).

[19] JUGLAR (1862).

[20] KUZNETS (1934 : 1-12).

[21] KONDRATIEFF (1992).

alors possible de gagner de l'argent. Mais au départ, aucun bénéfice n'est possible. Un investissement fonctionne comme un escalier, avec des paliers.

Qu'il s'agisse de la gestion d'une ville ou d'une collectivité agricole, quel que soit le secteur, le système est similaire. Sachant qu'en général lorsque l'on analyse un territoire, il est découpé en trois grands secteurs économiques[22] : primaire, secondaire, tertiaire (CLARK, 1957). Bien évidemment, sur un territoire donné, en fonction de sa géographie, il faut respecter ces grands secteurs, les grands équilibres, de manière à faire vivre la population, à produire, etc. Il n'est donc pas possible d'influer sur ces secteurs dans un ordre qui ne soit pas cohérent. Par exemple, dans un territoire où vit une population très pauvre, la solution ne réside pas dans la construction, immédiate, d'un multiplexe ou encore d'une piscine olympique ; il y a des étapes intermédiaires qui permettent d'améliorer la condition de vie humaine. Aussi, faut-il toujours veiller à ce que cette répartition ne génère pas de modèle inadapté et aberrant. D'où les nécessités d'une connaissance et d'une collaboration entre les disciplines : l'économie, la gestion, la géographie, l'urbanisme, l'architecture… Les américains ont depuis longtemps fait tomber ces cloisons, parce qu'aux États-Unis, les promoteurs d'un projet sont associés avec des financiers et des architectes. Certes, ils ont fait de grandes erreurs d'aménagements durant les années soixante et soixante-dix (CHANGNON *et al.*, 2000). Depuis le début des années soixante-dix, par exemple, le nombre de décès et l'importance des dommages causés par les inondations ont considérablement augmenté aux États-Unis (USGRP, 2000). Aujourd'hui, encore, de grandes villes d'Amérique du Nord sont confrontées aux risques naturels (séismes, tornades, inondations…). *Davantage d'établissements humains sont exposés aux inondations en raison de l'accroissement de la population et de sa concentration* (EASTERLING *et al.*, 2000). Des villes entières peuvent être évacuées, comme suite aux fortes inondations qui ont ravagé la Floride, la Californie, certains États du Midwest et de la Nouvelle-Angleterre (TRENBERTH, 1999), ainsi que récemment en Nouvelle-Orléans. Des régions canadiennes aussi ont connu des inondations destructrices, dans la vallée du Saguenay au Québec (FRANCIS, HENGEVELD, 1998) et des villes canadiennes dans le sud du Manitoba et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (HOEGG, HALLIDAY, 2013). La plupart des géographes montrent que la vulnérabilité est plus importante dans les pays pauvres.

Le but de l'économie mondialisée est de calculer le gain mondial économique, c'est-à-dire que si on mondialise les échanges, il faut approcher la question du gain. À titre indicatif, la mondialisation pourrait générer cinq cent milliards de dollars de gains par an (MAXIMILIAN, 2011). Il s'agit d'un ordre de grandeur, qui justifie l'approche de l'économie mondialisée. À partir de cette hypothèse, deux questions se posent :

- la première, qui concerne aussi les géographes : l'économie mondialisée a-t-elle un impact sur le développement d'un territoire ? Prenons le cas de décideurs politiques qui viennent à dire qu'en vertu de la mondialisation, l'économie d'une région est condamnée : de ce fait, les activités agricoles et industrielles sont arrêtées, et l'on va peut-être faire du tertiaire, mais aucun n'est certain que cela suffise économiquement. Dans ce cas, des choix sont donc pris, qui entraînent ladite région dans des politiques précises. Ces choix vont donc dépendre de décisions prises dans un contexte de gain mondial. Par exemple, dans le nord du département de la Moselle, le cas d'usines rachetées par ArcelorMittal, montre bien que le maintien des hauts fourneaux lorrains

[22] Il y a une remise en cause de ce découpage, tout particulièrement du secteur secondaire et tertiaire. Puis, notons aussi l'émergence de la notion encore très floue et diverse selon les auteurs de secteur quaternaire.

dépend d'une décision d'un l'investisseur indien. Il s'agit bien d'un contexte de gain mondial, par une économie totalement mondialisée techniquement, informatiquement et monétairement ;

- la seconde question est la suivante : ces gains sont-ils équitables ? Là encore, cette question préoccupe les géographes, puisque la notion de développement durable est sous-jacente. Le principe directeur est simple, puisqu'il s'agit du libre-échange, qui peut être résumé par la célèbre formule de Vincent de Gournay : « le laisser-faire, laisser-passer », datant de 1752, repris ensuite (à l'impératif) par les tenants du libéralisme économique. Il s'agit donc d'une théorie de l'échange absolu. Par exemple, si dans plusieurs pays des entreprises différentes fabriquaient et exportent des vélos (Mexique, Chine, Allemagne), il s'en suivrait une surproduction de vélo au niveau mondial, qui aura pour conséquence de faire chuter le prix du vélo, en raison de cette surproduction gigantesque.

Ainsi, l'échange libre, qui a été voulu après la Guerre froide, comporte une limite. S'est ainsi imposée la nécessité du recours à un « gendarme », dont l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) a ce rôle. Cette institution agit en essayant d'introduire des quotas dans le raisonnement mondial. Sachant que l'ONU (Organisation des Nations Unies) compte 193 états qui dans l'absolu pourraient décider de produire des vélos, l'OMC introduit des quotas qui vont imposer à un pays X une certaine norme de production, sachant que le produit Y aura lui aussi un plafond, etc. Ainsi, le raisonnement sur la mondialisation a une limite, puisque les pays sous développés peuvent aussi participer à cette production. Mais accéder à la production c'est également poser le problème du régime des prix mondiaux. Aujourd'hui, la plupart des paires de baskets achetées dans un magasin français ont pu être fabriquées en Chine, en Inde, au Bengladesh. Finalement, il en est aussi de l'intérêt du consommateur parce que les gouvernements ont toujours peur de l'hyperinflation[23]. Les exemples d'hyperinflation ne manquent pas au cours de l'histoire : octobre 1923, l'inflation allemande atteint un rythme mensuel de 29 500% ; juillet 1946, la Hongrie connait une hausse des prix de l'ordre de 207% par jour ; l'Argentine[24] passe d'une inflation de 170% en 1981 à 230% en 1983 ; la Yougoslavie des années 1990 atteint un chiffre de 13 000 000% (13 millions en janvier 1994) ; puis au Zimbabwe l'hyperinflation a culminé avec un record mensuel de 79 milliards sur un mois à la mi-novembre 2008.

---

[23] *« Le phénomène de l'hyperinflation correspond à une inflation excessivement élevée et incontrôlable. On parle réellement d'hyperinflation lorsque les prix augmentent de plus de 50% par mois. Les pays y étant confrontés sont généralement conduits à une crise monétaire et économique. L'hyperinflation peut avoir plusieurs causes. En effet, la guerre ou la trop grande création de monnaie lorsqu'un pays éprouve des difficultés à rembourser sa dette, peuvent engendrer ce phénomène. Les pays confrontés à l'hyperinflation sont souvent des pays pauvres ou endettés qui tentent de réduire leur dette et de faire face à leurs dépenses ».* Source : Andlil Trader Inside, 2013, 8 juillet 2003 [URL : http://www.andlil.com/definition-dhyperinflation-151200.html], consulté le 14 février 2014.

[24] Selon FERNANDEZ (2005), *« en Argentine, le ministre de l'économie, Martinez de la Hoz, seul civil du gouvernement de la Junte militaire est issu de l'oligarchie agraire et est très lié au capital étranger. L'industrie mise sur pied parfois difficilement durant les décennies antérieurs, livrée à la concurrence est fortement pénalisée. En trois ans le salaire réel a diminué de 50%, l'inflation atteint 170% et le chômage touche 1 500 000 personnes en 1981. L'endettement extérieur est passé de 9 à 30 milliards entre 1976 et 1981. Le Président Martinez de la Hoz est limogé en 1981. Mais aucun de ses successeurs ne parvient à résoudre la crise. L'inflation devient véritablement galopante : 250% en 1983. Les syndicats mais aussi les industriels réclament une relance de la consommation, mais une telle politique entrerait en conflit avec les consignes du FMI dont l'Argentine est tributaire ».* Voir aussi DABENE (1997).

Aussi, si l'on admet le principe du libre-échange, il faut envisager un système commercial multilatéral. Dans ce cas, la question est de savoir si ces échanges sont justes ou pas. En pratique, cela signifie qu'il faut :

- supprimer les entraves au commerce agricole : donc que l'agriculture fonctionne librement ;

- que les droits de douane des pays développés soient baissés afin de faciliter les flux de marchandises : la conséquence à la baisse des droits de douane est que les recettes des Etats sont réduites ;

- accroitre la dimension des marchés : puisqu'un marché se définit par une offre et une demande, il est évident que si tous les pays produisent des vélos, il faut susciter des comportements qui vont faire accroître la demande : c'est-à-dire que le maximum de personnes ait besoin d'un vélo. Aussi faut-il, si l'on produit beaucoup, qu'en face il y ait une demande suffisante, sous peine de l'effondrement des prix du marché. Il s'agit d'un principe inhérent à la mondialisation, celle de la dimension des marchés. Ceci a été étudié par Keith DIXON (1998) dans *Les évangélistes du marché*, où l'auteur analyse le processus hégémonique de la pensée unique, en marche en Grande-Bretagne, depuis les années trente, contre l'ordre keynésien. Ce processus aboutira en raison des crises économique et politique que connait le pays. La révolution qu'a connue le Royaume-Uni, dans les années 1980, sous Margaret Thatcher, et qui a fait de lui le pays du « libéralisme réel » fut largement préparée par un travail de subversion intellectuelle de l'ordre keynésien.

Ainsi, l'étude de la mondialisation permet de poser l'hypothèse que le libéralisme peut faire progresser l'économie. Toutefois, il demeure une limite. Par exemple, si demain, nous décidons de fabriquer des vélos, il est évident que nous entrerons en concurrence avec des producteurs (mexicains, chinois, allemands…) et que nous rencontrerons des difficultés pour vendre nos produits. Justement, ces difficultés ont déjà été évoquées, dans les années trente, à l'époque de la Grande Dépression (ou « crise de 1929 »). En effet, le colloque Walter Lippmann, tenu à Paris en août 1938, rassembla des économistes et intellectuels libéraux. Selon BILGER (2003), ce rassemblement *« peut être considéré comme l'acte de naissance officiel du nouveau libéralisme »*. Le colloque correspond à l'époque, à la pensée des économistes autrichiens. L'auteur de *La Route de la servitude* (1944), Friedrich HAYEK[25], de l'école autrichienne d'économie, compte parmi les participants. En 1947, il créer, avec ses confrères, Ludwig von Mises, leader de l'école autrichienne d'économie et Wilhelm Röpke, philosophe et économiste allemand, la Société du Mont-Pèlerin. Le but de cette organisation mondiale est de garantir la circulation des idées néo-libérales en associant économistes, patrons et hommes politiques libéraux. Cette société « *a largement contribué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à faire des principes du néo-libéralisme des « solutions » politiquement acceptables »* (DENORD, 2002 : 9). Ainsi, ces libéraux des années quarante avaient un adversaire désigné sous l'expression d'« État-providence »[26]. Toutefois, il faut être prudent lorsque l'on emploie cette expression, qui aux États-Unis a souvent une connotation « libérale », alors que les Américains sont en fait très interventionnistes, notamment en raison

[25] Prix Nobel d'économie en 1974, Friedrich HAYEK est l'auteur, en 1944, de *La Route de la servitude*, où il se livre à une analyse du totalitarisme qui se positionne à contre-courant des grandes idéologies qui dominent l'époque, nazisme et communisme. Hayek défend le système de marché libre britannique (MALAURIE, 2001 : 311-319).

[26] Selon la théorie keynésienne née en Grande-Bretagne après la Seconde Guerre mondiale, désignant un Etat très impliqué dans la vie économique et sociale.

de la présence d'institutions monétaires. Ainsi, la vision de l'économie américaine n'est pas une vision libérale, elle est monétaire.

En effet, poursuivons notre exemple d'une fabrication de vélos, il ne suffit pas d'autoriser la production au plus grand nombre de pays, il faut également expliquer comment développer les marchés. Car, derrière ce schéma se trouve une conception de la monnaie, qui avait d'ailleurs déjà été évoquée dans les années trente. Car, la crise de 1929, qui a eu des répercussions terribles en Allemagne, a été essentiellement provoquée par une réduction brutale de la masse monétaire qui a été provoquée par les Américains. En somme, c'est le retrait de l'or en Allemagne qui a provoqué l'effondrement de l'Allemagne. Donc, la gestion de la masse monétaire est fondamentale du point de vue américain. Ainsi, de la notion de marché on passe à la notion de monnaie.

Bien évidemment, les Américains se dotent d'outils législatifs qui leur permettent de « titriser »[27] les flux. Ceci se traduit par la mise en place de mesures contre la corruption : le "Foreign Corrupt Practrices Act" (FCPA)[28] de 1977 et les lois antidoping, de 1995 et 2002. La préoccupation américaine, morale et éthique, peut se résumer ainsi : « non seulement faire en sorte de ne pas dépouiller, mais aider son prochain ». Cependant, il y a des écarts importants, entre le nord et le sud, dans le domaine des droits de propriété intellectuel (tout ce qui concerne les brevets). En ce sens, la grande opération reste la libéralisation de marché de capitaux pour pouvoirs atteindre à l'efficacité mondiale. Ainsi, pour le géographe, aménager le territoire c'est aussi comprendre comment circulent les capitaux, aux niveaux national et international. Pour cela, il ne peut plus rester enfermé derrière des frontières. Dans ce contexte, la difficulté réside dans la baisse des droits de douane, qui permet de fluidifier les marchés. Mais évidemment, il faut mesurer les effets de cette absence de recette pour les États. Ce qui signifie, en pratique, que l'on crée des programmes de libéralisation, et on détermine des taux effectifs de droits de douane ainsi que des recettes douanières. Ainsi, les différents États s'intéressent particulièrement à ce type de recettes, dès l'instant que les échanges sont intensifiés. De l'autre côté, on voit apparaître des indicateurs de pauvreté. Par conséquent, la libéralisation est multilatérale, donc entre les différents États, et elle est aussi commerciale. En parallèle, on assiste à un développement de la pauvreté, ce qui est observé avec les indicateurs statistiques de la Banque mondiale (par exemple, sont concernés des pays comme la Thaïlande, le Pérou, le Venezuela, le Brésil qui lui a su tirer son épingle du jeu).

---

[27] D'après la définition faite par le Juridictionnaire, du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ), Faculté de droit, Université de Moncton : « *en droit bancaire, plus spécialement dans le droit des valeurs mobilières et dans le droit des créances, il y a titrisation ("securitization" en anglais) lorsque, au moyen d'une technique financière ou d'un montage financier, un établissement financier cède à une structure d'accueil – une société de fiducie souvent –, appelée, par exemple, fonds commun des créances, en France, "special purpose vehicle", aux États-Unis, simple-conduit ou multi-conduit, au Canada, des créances résultant d'opérations de crédit. Ces créances sont regroupées en titres négociables sur les marchés boursiers et les marchés hors cote* », [URL : http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/juridi/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_catlog_t&page=90KUYiUI69_c.html], consulté le 1' février 2014.

[28] « *FCPA est une loi adoptée par les États-Unis en 1977 surtout connue pour deux de ses principales dispositions : 1. Les dispositions anticorruption, qui interdisent aux sociétés, ou à leurs intermédiaires, de verser des pots-de-vin ou d'offrir un quelconque objet de valeur à un « fonctionnaire » dans le but de l'influencer ou d'en tirer un « avantage indu ». Il faut également noter que le groupe de personnes considérées comme « fonctionnaires » selon la FCPA est relativement large et peut notamment comprendre les travailleurs de la santé exerçant dans les pays où le gouvernement veille à la fourniture de soins de santé. En outre, il n'existe aucun concept quantitatif pour l'évaluation destinée à déterminer si le montant offert ou dépensé constitue un pot-de-vin. 2. Les dispositions comptables, qui exigent des sociétés la tenue précise de livres et de registres devant refléter les transactions effectuées avec les fonctionnaires, ainsi que le maintien d'un système approprié de contrôle interne de ces transactions.* », d'après le lexique de MemoPage.com S.A [URL : http://www.memofin.fr/glossary/terms/Foreign+Corrupt+Practices+Act], consulté le 14 février 2014.

Ainsi, à l'horizon 2015, la libéralisation des marchés (mécanique décrite dans le secteur de la production) peut entraîner une variation du revenu réel de l'ordre de 500 milliards de dollars, sachant que les droits de douane sont plafonnés[29].

Aussi, la question qui se pose est de savoir si ce commerce libre débouche sur un commerce équitable ? Sous l'angle du développement durable et raisonné des territoires, est-ce que cette vision va entraîner un aménagement du territoire d'un certain type, en fonction des quotas qui sont accordés aux différents pays ? Les réponses à ces questions sont à chercher dans : le multilatéralisme[30], c'est-à-dire le concept opératoire des échanges internationaux. L'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été formulée, en 1795, par le philosophe Emmanuel Kant dans un texte intitulé *« Vers la paix perpétuelle »*, dont le principe était que pour assurer la paix économique, la paix perpétuelle entre les États, il fallait passer par le multilatéralisme (PHILONENKO, 1974). Cette idée a aussi été reprise par Thomas Woodrow Wilson, Président des États-Unis de 1913 à 1921, qui obtint le prix Nobel de la paix en 1919. A cette époque il prononce un discours au Congrès afin d'obtenir la réforme des droits de douane et à l'obtention de la paix "The world must be made safe for democracy" (La paix dans le monde pour l'établissement de la démocratie) où il réclame notamment la création d'une "League of Nations" (Société des Nations). Wilson était un partisan du multilatéralisme et le créateur de la Réserve fédérale, qui depuis joue un rôle fondamental dans la mécanique monétaire.

En fait, tout ceci est le fait de l'hypothèse économique suivante : la concurrence pure et parfaite. Cela signifie en réalité que le fonctionnement d'un territoire, selon l'approche économique, correspond à deux courbes : celle de l'offre et de la demande. A partir de cette simple analyse mathématique, au point de rencontre on va déterminer un prix. Ainsi, pour faire fonctionner un territoire, en fonction du secteur dans lequel on se trouve (agricole, industriel, tertiaire), il s'agit d'une règle d'échange. Ce qui peut s'approcher, en quelque sorte, de la théorie des échanges : à partir du moment où le marché fonctionne, il y a une forme d'équilibre qui s'installe, qui tend vers un équilibre général. Ce jeu du marché correspond à un mécanisme simple. Ces théories ont été développées par les économistes libéraux de l'École de Chicago, en particulier par Kenneth Joseph ARROW (prix Nobel d'économie en 1972) qui s'est attaché à démontrer la théorie d'équilibre général du marché (ARROW, DEBREU, 1954). Par exemple, si demain nous travaillons sur l'aménagement et le développement d'un quartier à Paris, ou en Ile-de-France, ou en Europe, on peut changer d'échelle, mais il faut que cet aménagement s'inscrive dans un système d'équilibre général. Sachant que si on perturbe cet équilibre, on peut rencontrer une crise de surproduction ou une hyperinflation, qu'il faut absolument éviter. De façon imagée, il faut concevoir l'économie comme une balance qui doit se trouver en équilibre pour un certain moment.

[29] Quelques ordres de grandeurs : sur les produits agricoles les droits de douane sont plafonnés à 0,10 et 0,05 sur la production industrielle.

[30] Selon la définition de l'Equipe Perspective Monde (Université de Sherbrooke) : *« Le multilatéralisme se définit comme un mode d'organisation des relations inter-étatiques. Il se traduit par la coopération de trois États au moins dans le but d'instaurer des règles communes. Le terme s'oppose à l'unilatéralisme que l'on définira comme la tendance à agir en fonction de sa volonté et de ses intérêts propres, sans égard pour la souveraineté d'autres Etats et à l'extérieur des cadres multinationaux »* [URL : http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1689], consulté le 14 février 2014.

À ce titre, l'économiste Gérard DEBREU, élève de Maurice ALLAIS[31], puis professeur à l'université de Berkeley, en Californie (1962), reçoit en 1983 le prix de la Banque de Suède en sciences économiques. Ce prix a été décerné en mémoire d'Alfred Nobel, pour ses travaux, sur l'existence d'un équilibre général en économie de marché à partir d'une topologie et non par le calcul d'équations (ARROW, DEBREU, 1954). Il s'est intéressé à la maximisation des bénéfices (BERTA, 2000). En somme, pour suivre notre exemple, suite à l'aménagement d'un territoire, cela reviendrait à se demander : quelles sont les dispositions qui vont permettre aux bénéfices d'être les plus élevés possible ? Pour cela on va donc devoir s'intéresser à la surveillance des balances commerciales et déterminer des indices de spécialisation commerciale. Par exemple, nous programmons des aménagements sur un territoire donné. Nous allons calculer le ratio de : (x-n) / (x+n), sachant que « x » est relatif à l'exportation et « n » à l'importation. Ce ratio peut être complété par d'autres, et on peut en inventer d'autre. Cela permet de le suivre sur plusieurs années. Des ratios sont donc mis en place pour agir comme des éléments de contrôle. Ils permettent d'obtenir un indice de spécialisation commerciale ce qui permet de structurer les flux et par conséquent de voir le lien entre la libéralisation du marché et le revenu réel. En d'autres termes : quel est l'impact de la libéralisation d'un échange sur les gains ? Ou, d'une autre manière, sur le plan qualitatif : quelles sont les mesures de gains en termes de bien-être ? Notons que la question est abordée sous deux angles, à la fois quantitativement et qualitativement. Puisqu'en aménagement du territoire, il nous faut bien avoir présent à l'esprit ces deux approches, l'aspect quantitatif d'un côté et de l'autre des indicateurs de bien-être. Par exemple, dans le cas où nous construisons une ville nouvelle, il faut se demander si nous allons pouvoir apporter un bien-être important à la population. Nous abordons là, la notion du bien-être social, en fonction de la libéralisation du marché.

Les économistes utilisent la notion fondamentale du rendement d'échelle (LEGENDRE, 1992)[32]. Par exemple, une usine produit dix vélos par mois, dont la construction entraîne des frais. Dans ce cas, il vaut mieux produire davantage de vélos, mille voire dix milles par mois, afin de répartir ces frais sur une masse de vélos plus importante. Il s'agit du modèle Fordien, du début du XXe siècle. On réalise donc des économies d'échelles, ce qui justifie des productions de masse, et que l'usine en question a donc tout intérêt à produire dix mille vélos. Ce qui explique finalement que les usines modernes produisent en grande quantité. L'usine familiale ou l'artisan, qui construira dix vélos, n'est pas du tout dans le même schéma : il a parfaitement le droit de produire, mais il n'est pas soumis aux mêmes règles économiques. Voici ce qu'est un système d'économie d'échelle.

Le concept référant est celui de l'efficacité mondiale totale : celui de la libre circulation du capital et du travail, qui permet de mobiliser la notion de gain mondial sur le PIB mondial (par exemple, on peut estimer que l'augmentation du PIB mondial serait de 0,7% par an). Elle a pour intérêt de mesurer les effets de la libéralisation, de générer des traités bilatéraux de façon à augmenter les volumes d'investissements, et de mettre le commerce sous influence.

---

[31] Maurice ALLAIS est un économiste libéral et protectionniste français, qui reçoit, en 1988, après Gérard Debreu, le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (qui correspond au prix Nobel d'économie), selon GOUX (2010).

[32] *« Une économie d'échelle est l'accroissement de l'efficience d'une entreprise grâce à la baisse du coût unitaire des produits obtenue en augmentant la quantité de la production. Pour une entreprise, le phénomène d'économie d'échelle est donc caractérisé par une baisse de la courbe de « coût moyen à long terme », une « déséconomie d'échelle » correspondant à l'augmentation de ce coût moyen »*, selon la définition du Guide Economie, sur le site Trade-Finance.fr [URL : http://economie.trader-finance.fr/economie+d+echelle/], consulté le 15 mars 2014.

Ce qui signifie la création d'un espace de droit mondial qui correspond à la mondialisation du droit.

Par conséquent, des classes de règles mondiales sont créées en fonction des accords de libre-échange. Au niveau international, cela signifie qu'il y ait un développement par consensus. Par exemple, en mars 2002, la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) a réuni une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement représentant aussi bien les pays du Nord que du Sud ainsi que les responsables des institutions spécialisées des Nations Unies. Cette conférence leur a permis d'adopté un ensemble de mesures, aux niveaux national et international, *« afin d'offrir des conditions de vie plus humaines et plus acceptables aux populations des pays pauvres accablés de maux et de difficultés de tous genres, en particulier les maladies et la famine »*, promettant ainsi d'abaisser *« la pauvreté de moitié dans une dizaine d'années environ, en consacrant et en ciblant leurs efforts et activités dans plusieurs domaines de développement, en particulier l'économique, le social et le politique »* (ONU, 2002)[33]. Par ce type de normes, les institutions décident que 16 milliards d'aides par an seront allouées aux pays pauvres. Il s'agit donc d'obligations mondiales créées pour la communauté internationale.

1.3. En conclusion : l'OMC et le Conseil du commerce des marchandises

L'institution majeure, l'OMC, et en particulier le Conseil du commerce des marchandises[34], va s'intéresser à très peu de choses. Au regard de ce développement, les concepts économiques en jeux ne sont pas difficiles à comprendre. Certes, il existe un système global, nommé mondialisation, mais en définitive le marché est semblable à une courbe d'offres et de demandes, ensuite on fluidifie, on baisse les droits de douane. En résumé, ne faisons pas de la mondialisation une affaire compliquée. Par contre, la mise en œuvre l'est davantage, en raison de la présence d'institutions internationales lourdes, 193 états membres au sein de l'ONU, qu'il faut faire accéder au développement. La complexité de l'opération réside donc dans le multilatéralisme. Ainsi, l'économie internationale s'est développée de manière gigantesque. On a donc besoin d'économistes, de géographes, d'urbanistes, d'architectes pour aménager les villes, construire des villes nouvelles et penser les villes de demain. Les barrières classiques ont changé de visages. L'OMC s'occupe de la liberté de transit des marchandises sur les territoires, les redevances import-export et les règlements du commerce.

2. Les fondements théoriques de l'économie monétaire

[33] Source : Nations Unies, compte rendu de la *Conférence internationale sur le financement du développement*, qui s'est tenue du 18 au 22 mars 2002, à Monterrey, rédigé par le Département de l'information - Division de l'information et des médias, DEV/M/12, New York, 22 mars 2002 [URL : http://www.un.org/french/ffd/pressrel/22apress.htm], consulté le 15 février 2014.

[34] L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) régit le commerce international des marchandises. C'est le Conseil du commerce des marchandises, composé de représentants de tous les pays membres de l'OMC, qui veille au fonctionnement du GATT. Le Conseil du commerce des marchandises chapeaute dix comités qui s'occupent chacun d'un sujet précis (agriculture, accès aux marchés, subventions, mesures antidumping…). Ces comités sont eux aussi composés de représentants de tous les pays membres. Voir site OMC [URL : http://www.wto.org/french/tratop_f/gatt_f/gatt_f.htm], consulté le 15 février 2014.

Après avoir présenté le cadre général, abordons les fondements théoriques de l'économie, en tant qu'outils pour les géographes. Avant tout, rappelons que l'Amérique s'est distinguée initialement par une guerre d'indépendance qui affirme la rupture du lien avec les britanniques, en 1775, ce qui donne lieu à la Déclaration d'indépendance, sous l'impulsion de Thomas Jefferson, en 1776. La Constitution américaine ne date que de 1787, ce qui est relativement récent. Le concept de départ est donc celui du développement de la démocratie, à tort ou à raison (BACHARAN, 2005). De ce contexte historique, l'École de Chicago joue un rôle fondamental du point de vue théorique, de la pensée.

2.1 L'école de Chicago

L'école de Chicago réunit des économistes libéraux qui considèrent que l'action gouvernementale arrive toujours trop tard (FRIEDMAN, 1995). Ce qui explique qu'aux États-Unis, il y a souvent une méfiance à l'encontre de l'État. Cela fait donc partie de la pensée économique et caractérise les libéraux. Ce n'est pas du tout idéologique. Ainsi, en 1970, le monétarisme entre dans l'histoire monétaire des États-Unis. L'économiste américain, Milton Friedman (1912-2006), défenseur de l'École de Chicago, s'est illustré dans les années cinquante, à l'époque du Plan Marshall, en étant favorable aux « taux de changes flottants » (FRIEDMAN, 1953 : 157-203).

L'analyse de Friedman repose sur la crise de 1929. Il considère que la Réserve fédérale américaine porte la responsabilité ultime dans l'enclenchement de la crise de 1929, en raison du fait que les américains ont réduit la masse monétaire de 30% (ANDERSON, 2008). Sachant que la masse monétaire correspond au volume d'argent en circulation sur le plan mondial, lorsque celle-ci a été réduite, l'Allemagne a été plongée dans la grande crise. La réponse des théoriciens de l'économie, et en particulier de Friedman, a été de dire que pour bien gérer l'économie il faut un taux constant de croissance de la masse monétaire.

Cela signifie donc que l'aménagement du territoire serait fonction du volume de monnaie en circulation. Aussi, cette théorie est actuellement en vigueur. Alors, pourquoi avoir conçu cette théorie monétaire ? Les théoriciens considèrent que le problème de base en économie est l'inflation, voire l'hyperinflation. Par conséquent pour juguler l'inflation il faut moduler l'action sur la masse monétaire. En effet, l'inflation est d'origine monétaire et appauvrit les populations, ruine les individus.

2.2. La portée théorique du monétarisme

Pour les économistes libéraux, il s'agit donc de réinterpréter *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* de KEYNES (1936). Les travaux de FRIEDMAN (1956, 1970, 1971) portent sur la façon dont la masse monétaire peut être contrôlée et gérée. Keynes est donc critiqué, ainsi que l'économiste français Jean-Baptiste SAY (1803)[35] qui considérait que

[35] *« Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, dès cet instant, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc*

l'offre créait la demande, mais pas forcément sur ce même marché (SOWELL, 1972)[36]. Par exemple, en produisant de plus en plus de vélos nous créerons une demande. Bien entendu, ces hypothèses sont sujettes à controverse. Les monétaristes considèrent que ce n'est pas parce que nous produisons beaucoup (par exemple de vélos) que les individus vont en acheter.

FRIEDMAN (1980) critique aussi l'empirisme logique de Paul Samuelson (prix Nobel en 1970) qui défendait les théories keynésiennes (GUERRIEN, 2002). KEYNES (1936) approchait l'économie à partir du concept de « multiplicateur »[37], qui *« exprime la relation entre une variation de la dépense et la variation du revenu qu'elle génère. L'augmentation de la demande se traduit par une hausse de la production qui se traduira elle-même par une hausse de la demande. La demande entraînera la production qui suscitera de nouveaux salaires pour produire ces biens, et donc par répercussion une nouvelle demande. »*[38]. Autrement dit, un dollar injecté dans l'économie fera boule de neige ; c'est le principe de l'investissement. Donc, Keynes ne se préoccupe pas de savoir quelle est la masse monétaire en circulation à l'instant T. De même en vue du développement d'un territoire donné : si une somme monétaire est investie, il y a un effet multiplicateur qui s'en suit. C'est ce qui justifie les programmes de grands travaux, comme ceux réalisés dans les années trente :

- en Allemagne, où Hitler privilégie l'armement (en dépit du traité de Versailles qui interdit la remilitarisation de l'Allemagne), les transports (politique de grands travaux pour permettre le passage des troupes et du ravitaillement) et la production industrielle (à des fins militaires) (BULIT, 2006 : 35) ;
- en France, lors de l'inflation, avec le Plan de construction et de développement de l'industrie nationale (plan Marquet), dont un financement de 24 milliards était prévu sur six ans afin relancer les travaux publics et l'industrie (SALY, 1980) ;
- aux États-Unis avec la politique de grands travaux et de soutien à l'agriculture par la Loi d'ajustement agricole (*Agricultural Adjustment Act* ou AAA) entrée en vigueur pendant la Grande Dépression dans le cadre de la politique de *New Deal* de Franklin D. Roosevelt, pour permettre une large consommation dans toutes les couches sociales de la population (CALVET, 2006 : 18).

Un raisonnement keynésien voudrait que si l'on aménagement des territoires, l'économie soit relancée. Cependant, les monétaristes ne se préoccupent pas de cette perspective. En revanche, ils retiennent les notions d'accélération, de cycles et d'oscillations (« l'oscillateur de Samuelson », 1939)[39].

2.3. En conclusion : l'objectif est l'équilibre budgétaire

L'objectif est donc l'équilibre du système économique et la mise au point de statistiques comparatives. Ces théories monétaristes ont eu une influence. Par exemple, Margaret

---

que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. » SAY (1841 : 141-142).

[36] Ce qui donna naissance à la « loi de Say » ou « loi des débouchés » (SOWELL, 1972).

[37] Concept inspiré de celui du "multiplicateur de l'emploi" de KAHN (1931 : 173-198).

[38] Source : Andlil Trader Inside (2013) LEXIQUE FINANCE - « Définition de Multiplicateur keynésien » [URL : http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-M/Multiplicateur-keynesien.html], consulté le15 février 2014.

[39] Lire à ce sujet MONTOUSSE (2007).

Thatcher, durant la période de 1974 à 1981, a développé des positions libérales. À l'époque, elle agissait sur les taux d'intérêt qui étaient élevés (12% à 17%). En parallèle, dans les années soixante-dix, au Chili, sous la présidence de Salvador Allende, le gouvernement considérait que l'économie de marché, donc la loi de l'offre et de la demande, entrainerait la démocratie et les idées des monétaristes sont reprises. Le Chili connaîtra de graves crises et une période d'inflation (COHEN, 1994). De 1975 à 2004, l'Islande affiche un net résultat en passant du 53ème au 9ème rang au classement des économies les plus libres[40]. L'Estonie, surnommée le « tigre balte », a connu, entre 2000 et 2007, une croissance annuelle moyenne supérieure à 8%. Il serait intéressant d'étudier les impacts sur l'aménagement du territoire estonien. En 2010, le pays est considéré par *The Heritage Foundation*[41] comme l'une des économies les plus libérales au monde (cf. thèse de Hayek, économiste libéral, abordée plus haut). Alors qu'en Autriche on se demande si Milton Friedman ne serait-il pas keynésien, ce qui est parfaitement explicable (GARRISON, 1992).

En résumé, la théorie monétaire consiste en une variation de la masse monétaire par une augmentation de celle-ci. Dans la pratique il s'agit des bons du Trésor, c'est-à-dire des emprunts émis par l'État. Par exemple, le Trésor américain met en circulation du papier monnaie, celui-ci est acheté à un prix (par exemple, 5 000 dollars) et en contrepartie, tous les ans, le Trésor américain reverse aux acheteurs un intérêt fixe. Si le bon est revendu, il repart sur le marché et le vendeur donne au Trésor de l'argent en échange. Il s'agit donc de faire fonctionner la planche à billets. Donc par ce mécanisme, par l'existence d'un marché des bons du Trésor, cela prend des proportions qui expliquent qu'aujourd'hui les états rencontrent des difficultés, car il leur faut payer les intérêts de l'ensemble des bonds en circulation.

Aussi, pour suivre notre schéma de pensée : nous avons abordé, dans un premier temps, les échanges mondialisés sur les territoires (la liberté des échanges) ; deuxième temps, la variation de la masse monétaire par son augmentation ; puis, dans un troisième temps, il faut élaborer des instruments juridiques.

3. Les instruments juridiques

3.1. Les principes juridiques

Les principes sont contenus dans des codes, tel que le *Uniform Commercial Code* (New York Code). Il s'agit de codes à caractères commerciaux, ce qui constitue des conventions-cadres, nationales ou internationales. La titrisation est un mécanisme juridique intéressant, car, suite à certaines dérives, elle permet de comprendre l'existence des crises financières (comme celle des *subprimes* survenue en 2007). Cette technique financière réunit à la fois les subtilités du droit romain et du droit américain. Par exemple : deux individus X et Y ; Y prête une somme d'argent à X ; X à une dette sur Y ; Y a une créance sur X. Il y a donc un rapport de créance et de dettes dans cet ensemble. Les américains ont ainsi transformé ce rapport en marché, en émettant des titres de créances : c'est-à-dire que les dettes ont été titrisées. Ils ont créé un marché des créances, nommé la titrisation.

---

[40] Source : Institut Fraser, Liberté économique [URL : http://www.fraserinstitute.org/fr/programs-initiatives/economic-freedom.aspx], consulté le 16 février 2014.

[41] Source : Heritage Foundation, 2010, *Indice de liberté économique* [URL : http://www.heritage.org/index/country/estonia], consulté le 14 février 2014.

Un marché fonctionne selon la théorie des ensembles et auquel s'applique, puisqu'il s'étend à l'échelon mondial, la loi des grands nombres. Si un rapport juridique de dettes et de créances est titrisé, des titres toxiques peuvent être introduits dans le marché. Il s'agit de rapports toxiques ou de la toxicité de titres (VODAREVSKI, 2009). Il est évidant que si X emprunte une somme d'argent à Y, et qu'il ne rembourse pas le droit de créance de Y, ce dernier sera bien ennuyé. Ce qui signifie qu'il y a des offreurs et des vendeurs. Par exemple, s'il y a 30% de casse en raison d'une défaillance, le marché s'en trouvera donc affecté de 30% de titres toxiques. Ainsi, la relation juridique s'en trouvera complètement perturbée : c'est à la fois une relation juridique et une relation économique. Quant on conçoit tout sous l'angle du marché il y a une limite. Par exemple, que ce soit à travers une production de vélos ou l'offre de titres de créances le problème sera identique. S'il y a une surproduction de vélos, les prix s'effondrent. S'il y a 30% de titres titrisés qui donnent lieu à des défaillances, le marché s'en trouvera perturbé. Il y a un ainsi un risque collectif, d'où la crise. Certes, tout peut être analysé sous l'angle du marché, mais il y a bien une limite. La crise des *subprimes* l'atteste, du fait que les créances ont été titrisés, elles ont été introduites sur le marché boursier.

La titrisation des créances montre que la conception libérale de l'économie, qui veut que tout passe par le marché, a tout de même des limites et que ce fonctionnement peut être perturbé. Ce mécanisme de la titrisation des créances est aussi appelé « titres adossés à des actifs », (*Asset-Backed Commercial Paper*) ou ABCP. Il s'agit donc de papier commercial. Par exemple, une indication de l'agence de notation *Standard and Poor's* estimait qu'en Europe le marché de la titrisation s'élevait à environ 137 milliards de dollars en 2000[42]. Aussi, ce marché de 137 milliards correspond à celui de la titrisation. Le marché concerne donc le parc immobilier dans le circuit économique et les créances commerciales.

3.1.1. Le parc immobilier

Dans ce marché, un régulateur existe : le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Accord de Bâle) qui a notamment mis en place, en 2004, le ratio McDonough (Bâle II). En 2006, une directive européenne « fonds propres réglementaires » (*Capital Requirements Directive*, ou CRD) est adoptée (2006/48/CE et 2006/49/CE). Elle vise à *« adapter les fonds propres exigés des établissements financiers aux risques courus par ceux-ci dans l'exercice de leur activité »*[43]. Les directives de Bâle s'interrogent donc sur les fonds propres des banques. Cela signifie qu'il y a des marchés, mais qu'il faut que les banques soient suffisamment « fortes » (rigoureuse, prévoyante) afin de faire face à l'activité économique. Le comité de Bâle est donc un régulateur qui va étiqueter des règles pour que les marchés fonctionnent le plus normalement possible.

3.1.2. Les créances commerciales

Les garanties des banques sont des créances nanties. Il s'agit d'une vieille notion empruntée au droit romain, dans le pacte de *Constitut* et qui a été reprise dans le droit civil, article 1326, Loi 1804-02-07 : *« L'acte juridique par lequel une seule partie s'engage envers une autre à lui payer une somme d'argent ou à lui livrer un bien fongible doit être constaté dans un titre qui comporte la signature de celui qui souscrit cet engagement ainsi que la mention, écrite*

[42] Source : Banques des Règlements Internationaux, 2001, *Rapport trimestriel BRI. Activité bancaire et financière internationale*, Ed. BRI, Département monétaire et économique, mars 2001, Bâle, p. 19 [URL : http://www.bis.org/publ/r_qt0103french.pdf], consulté le 16 février 2014.
[43] Source : Banque de France [URL : http://acpr.banque-france.fr/international/les-grands-enjeux/les-accords-de-bale/bale-ii.html], consulté le 16 février 2014.

par lui-même, de la somme ou de la quantité en toutes lettres et en chiffres. En cas de différence, l'acte sous seing privé vaut pour la somme écrite en toutes lettres. »[44]. En somme, en droit romain, il s'agit de l'engagement à payer la dette d'autrui, à titre de garantie.

Par exemple, une importante banque, aux nombreuses activités, va émettre des garanties banquières. Ces garanties fonctionnent par tranches : cent millions, cinq-cents millions ou un million. Ces garanties ont une valeur sur le marché en fonction de l'importance de la banque (arabe, chinoise, russe, américaine…). Une garantie peut être cédée, elle est donc cessible. Pour cela, une deuxième banque va accéder à cette garantie, lui donner une valeur et ainsi la transformer en dollars (monnaie la plus utilisée au monde pour les transactions). Par exemple, une garantie de cent millions vaudrait sur le marché 0,80. Cette garantie est donc transformée en dollars sur la base de 0,80 du montant. Comme le régulateur final est la Réserve fédérale, celle-ci accepte l'argent et va ensuite le gérer pour le compte de l'investisseur qui peut aménager un territoire. Le produit de la spéculation peut atteindre jusqu'à 10% par semaine du montant de la valeur (0,10). Il s'agit d'un mécanisme purement américain, du fait que la Réserve fédérale a un impact sur l'économie. Là réside l'erreur que nous commettons, en France notamment, en disant : « aux États-Unis, ils sont libéraux ». En fait, ils ne le sont pas. *« Aux États-Unis, le "liberalism" est tout le contraire de ce que communément l'on croit de ce coté-ci de l'Atlantique. Non pas le si décrié "ultra-libéralisme", mais une transposition et une adaptation locale parfois passablement gauchisée de la social-démocratie à l'européenne - en contradiction flagrante avec l'identité historique de la tradition libérale. »* (LAURENT, 2006). En fait, les américains interviennent massivement dans l'économie par l'intermédiaire de la Réserve fédérale. Les européens se trompent, puisqu'ils pensent qu'il s'agit seulement du marché, alors qu'il faut des régulateurs et la présence de la Réserve fédérale. Donc, la banque fédérale américaine pilote l'économie, ainsi lorsque les américains sont en crise, l'économie est accélérée par l'intermédiaire de la Réserve fédérale.

De plus, la Réserve fédérale fixe le loyer de la monnaie, pour le monde entier, tous les jours. La politique monétaire américaine revient à fixer de l'argent voisin de zéro. Le taux directeur des banques centrales est fixé par la Réserve fédérale. Il peut s'agir de « grossistes en argent » à l'échelle planétaire, puisque les banquiers achètent de l'argent dans les banques centrales à : 1,5, 2,5 ou 3,5, comme taux directeur fixé quotidiennement. Aujourd'hui, nous sommes dans un régime où l'argent n'est pas cher. C'est ce qui conduit une grande majorité d'américains à s'endetter. Ils ont volontairement, à un moment donné, baissé les taux, des crédits bas. Cela est donc fixé par la Réserve fédérale. Les américains sont donc interventionnistes sur le plan monétaire : ils gèrent le volume, le prix et la vitesse de circulation de l'argent. Malheureusement, à l'heure actuelle il est bien difficile de maîtriser ce dernier point. On peut envisager les volumes d'argent en circulation, le prix, mais pas la vitesse. Or l'outil informatique permet, par exemple, d'envoyer de l'argent dans tous les coins du monde : dès 9 heures, l'argent voyage à toute vitesse (SALOFF-COSTE, 2005).

3.2. La spéculation

[44] Article en vigueur depuis le 14 Mars 2000, modifié par la Loi n°2000-230 du 13 mars 2000 - art. 1 JORF 14 mars 2000. Voir site Légifrance.gouv.fr [URL : http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000006437997], consulté le 16 février 2014.

Les États-Unis ont donc une politique économique hyper-interventionniste, comme dans le cadre de leur politique de subventions accordées aux agriculteurs, la loi sur la ferme (*farm bill*) votée périodiquement par le Congrès (TCHEKEMIAN, PITAUD, 2012), tel que le *Food, Conservation, and Energy Act of 2008*, une politique agraire mise en place sur 5 ans et doté d'un budget de 288 milliards de dollars (PEASE *et al.*, 2008). De telles politiques interventionnistes leur occasionnent d'ailleurs de nombreux procès avec l'OMC. Le schéma est donc le suivant : le système banquier américain permet donc d'émettre des garanties bancaires, lesquelles sont escomptées (donc une première banque, puis une deuxième…), enfin la Réserve fédérale va intervenir dans les projets, et par exemple, dans l'aménagement du territoire.

Ainsi, la mondialisation se fait par l'augmentation de la masse monétaire. La vision européenne est de croire que les américains n'interviennent pas sur le marché, mais bien au contraire ; c'est d'ailleurs ce qui explique les différences de discours. Par exemple, les américains ont du mal à saisir le raisonnement et l'adoption de l'austérité en Europe[45]. Comment le peuvent-ils, puisqu'ils adoptent à la fois un raisonnement keynésien, en mettant des dollars en circulation et en augmentant la masse monétaire ? Ce ne sont pas les seuls. La Chine appuie la politique américaine en achetant des bons du trésor américain. Tout ceci se fait donc en trois temps : émission de garanties, escompte, et intervention de la Réserve fédérale. Bien évidemment, cela passe ensuite par des investissements dans des projets de développement et d'aménagement du territoire. Par conséquent, il y a une relance de l'économie, des activités, ainsi le taux de chômage diminue. Alors qu'en Europe, le chômage est structurel. Il existe depuis une trentaine d'années, notamment en France, Allemagne et Espagne (suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979). Ainsi, de façon simpliste, disons que ce chômage quasi permanent est dû à un problème de conception de l'économie.

Conclusion générale : économie-géographie, l'union sacrée

Dans les années soixante-dix, l'économiste, planificateur, Bronislaw MINC (1974) a travaillé sur le concept de la dépréciation (obsolescence). Dans le cas d'une usine ou d'un bâtiment, il y a en effet une usure physique qui correspond à l'amortissement. Partant de ce principe, toutes choses dans l'univers perdent de la valeur à chaque instant. Toutefois, cela n'est pas forcément le cas, puisqu'un territoire peut être valorisé dans le temps (par des travaux d'aménagement, de rénovation, etc.). Puis, pour certains auteurs, ce concept *« illustre le mieux l'impasse dans laquelle la science économique soviétique s'est engagée à cause de sa conception de la valeur. (…) au cours du processus de la production, l'équipement qui s'use transfère sa valeur sur le produit et, dans le même temps, s'amortit lui-même. Mais, dans le cas de la dépréciation, rien n'est transféré de l'équipement sur le produit dans le cours de la production. En fait, en subissant le processus que nous appelons dépréciation, l'équipement peut rester inactif. »* (GROSSMAN, 1961 : 379). D'ailleurs, le géographe LABASSE (1955 : 1-6) revendique une filiation avec les travaux sur l'économie soviétique de Roger CHEYROUZE (1945) et de Charles BETTELHEIM (1950), *« en montrant que les banques soviétiques sont constituées en réseaux spécialisés afin de répondre à l'ampleur des échanges et des besoins en crédit. Même si le modèle économique de l'Union soviétique diffère fondamentalement de celui des pays capitalistes, "il reste concrètement que le transport des*

[45] Lire l'entretien avec Joseph Stiglitz : "Notre système de marché ne fonctionne pas", paru dans *l'Humanité.fr*, « Social-Eco », le 12 Septembre 2012 [URL : http://www.humanite.fr/social-eco/joseph-stiglitz-notre-systeme-de-marche-ne-fonctionne-pas-503741], consulté le 14 février 2014.

capitaux requiert, dans les économies modernes, l'établissement de moyens appropriés" » (CHATELAN, 2008). Aussi, l'hypothèse que sur un territoire, il existe un phénomène de dépréciation est tangible. Alors, comment un territoire, sujet à la dépréciation, perd-il en partie sa valeur ?

L'expérience montre que depuis cent-cinquante ans, certaines sociétés humaines ont beaucoup épuisé ou endommagé les ressources naturelles (pétrole, charbon, gaz, eau douce…). Il y a donc un phénomène d'amortissement. Par exemple, dans le cas d'une exploitation sylvicole : la forêt perd de sa valeur, 0,10 tous les ans. La gestion de cette forêt est établie sur 500 ans, afin de prendre en compte les espèces animales et végétales inféodées. Selon le raisonnement de MINC (1974), tous les ans, il conviendrait de déposer sur un compte 10% de la « valeur de la chose », de façon à pouvoir enclencher le réinvestissement, lorsque le phénomène de dépréciation arrive à son terme. L'approche de MINC voudrait que l'on généralise cet exemple de la forêt à l'échelle d'un territoire. L'école soviétique avait analysé le mécanisme de la dépréciation économique. Cela signifie que sur un territoire, il faut pouvoir apprécier la dégradation, comme celle de la biosphère, afin tous les ans, dans les forêts, du fait de la pollution, abattre tant d'arbres de l'exploitation et prévoir 10% sur un compte afin d'engager les investissements nécessaires à son bon fonctionnement. Ainsi, l'école soviétique, dans sa conception de l'auto gestionnaire planificatrice, ne fait pas confiance au marché. Elle se situe davantage dans une économie planifiée, elle se situe dans un développement à long terme (BRAUDEL, 1958), pour un développement raisonné. Ainsi, les objectifs des planificateurs soviétiques étaient de prévoir le long terme, même si nous pouvons être en désaccord avec de nombreux points. Il en est de même avec le régime chinois. Pardon de ces quelques raccourcis, mais il en est de même, dans les années soixante, sous la présidence de Mao Zedong le concepteur du « Grand Bond en Avant » (GBA), puisque dans l'esprit des planificateurs du Parti, la planification imposait qu'une grande majorité de chinois ne mange pas tous les jours à leur faim (BECKER, 1998). Attention, cela reviendrait à écrire que les seuls pouvant réellement envisager l'avenir ce sont les planificateurs. Bien évidemment, il s'agit de régimes épouvantables, qui économiquement considéraient que la technique c'était la planification et qu'il fallait dépasser le court et le moyen terme pour résonner sur le long terme.

Il s'agit bien d'une conception monétaire de l'économie qui va avoir une répercussion sur tous les problèmes d'aménagement du territoire. Alors évidemment, ces mécanismes sont critiquables. Que ce soit dans la gestion d'une forêt, d'une ville, d'une pollution, d'une épidémie, le court terme est davantage laissé-pour-compte. Si un territoire est aménageait, en intégrant des espaces de nature (forêts, montagnes…) il est certain qu'en fonction des secteurs économiques à développer (primaire, secondaire, tertiaire), il faudra prendre de grandes options. Cela signifie que par rapport au phénomène de la dépréciation il y a bien deux optiques :

- dans l'économie capitaliste, la dépréciation est un simple enregistrement comptable. Prenons le cas d'une grande entreprise, l'amortissement est enregistré en déposant 10% en vue de l'amortissement : c'est une ligne de comptabilité, mais ça ne correspond pas à de l'argent. L'amortissement des machines, savoir comment elles seront reconstituées c'est le problème de la direction ;

- dans l'économie soviétique, le phénomène de dépréciation devait être envisagé tout au long du processus de production. Il s'agit là d'une autre optique, c'est-à-dire que pour exploiter un massif forestier sur le long terme il y a des choses à ne pas faire.

Déjà en 1750 AC, *« le Code d'Hammurabi « prévoyait une régulation des taux autorisés, avec un maximum de 20 % ou 33 % selon le produit prêté (argent ou semences) »* (MIEROOP, 2005). Durant tout le Moyen Age, les problèmes de taux d'intérêt, de loyer de l'argent, d'usure, de taux d'usure (termes empruntés aux activités économiques gréco-romaines) étaient abordés dans la littérature épiscopale et monastique pour analyser le prêt à intérêt (LE GOFF, 1956). D'ailleurs dans les religions, le prêt à intérêt a été l'objet de querelles terribles en particulier dans le droit canonique (CARDAHI, 1955). En 1930, en Allemagne, les usuriers étaient accusés d'avoir ruiné les emprunteurs (HOFER, 1959).

De nos jours, nous sommes dans un régime économique où l'argent n'est pas cher, donc une grande majorité des gens souscrivent à des prêts et s'endettent. La difficulté dans l'aménagement des territoires, est de savoir diagnostiquer, anticiper et de pouvoir déclencher des investissements. Idées chères à Jean Labasse, surnommé « le banquier géographe », qui dès les années cinquante intégrait la « capacité de placement » dans ses travaux sur le développement régional (TABATONI, 1957). Il faut être capable de déterminer les sentiers de l'avenir au sein des territoires. Par des études prospectivistes, les géographes sont en mesure de les déterminer. Or, la grande majorité des économistes ne se préoccupent pas de géographie et d'aménagement du territoire. C'est la grande faiblesse de la science économique. Pendant plus de cinquante ans, les économistes se sont enfermés dans leurs laboratoires et cabinets, mais ils n'ont pas abordé le développement économique des territoires par l'approche géographique.

Par exemple, les problématiques englobées sous l'expression « développement durable » ne sont pas nouvelles. Elle a été plébiscitée, lors de la parution du rapport Brundtland[46], en 1987. Le développement durable peut être compris à partir d'une approche élargie englobant les aspects environnementaux et économiques, mais aussi sociaux, dans le but principal de répondre aux besoins fondamentaux humains et à la qualité de vie des populations actuelles et à venir. Cette expression est héritée de la géonomie, science qui en 1901 signifiait la « gestion de la terre », au sens de Grigore Antipa. Cette discipline sœur de la géographie étudie les rapports entre les sociétés humaines et leur environnement naturel. Quant au seul terme de « durable », son usage est encore plus ancien, par l'emploi en vieux français de *soustenir*, dans l'ordonnance de Brunoy, en 1346, édictée par Philippe VI de Valois, est qui stipule : *« Les Maîtres des forêts enquerreront et visiteront toutes les forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire, eu regard à ce que les-dîtes forêts et bois se puissent perpétuellement soustenir en bon état. »* (SCHMITHÜSEN, 2013 : 6). Ainsi, depuis plus de six siècles, en sylviculture, la notion de forêt cultivée est soumise à une exigence de soutenabilité, un renouvellement perpétuel de la ressource.

Sans les données de la géographie, l'économie ne peut fonctionner : c'est le géographe qui aménage un territoire. L'économiste réalise des calculs, mais ne sait pas comment fonctionne un écosystème forestier. Ce n'est pas son sujet, sa véritable préoccupation. D'ailleurs, sur l'ensemble des ouvrages d'économie mobilisés au travers de cette étude, aucun ne traite de

[46] Rapport Brundtland (1987) ayant pour titre « Notre Avenir à Tous » défini ainsi l'expression : *« le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*. Source : Rapport Brundtland. Notre avenir à tous. Oslo, le 20 mars 1987, sur le site du Ministère des Affaires Etrangères, p. 40 [URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf], consulté le 24 février 2014.

géographique. Il faut donc sortir de ce système de cloisons disciplinaire, ne pas s'enfermez dans une matière, afin de bien cerner sa thématique, son terrain d'étude, son objectif de développement économique. Dans le cadre d'un développement rural (élaboration de politique publique agricole), il est nécessaire d'étudier les contraintes territoriales (surface agricole utilisée, pression foncière, difficultés de la profession agricole, attentes citadines…), les secteurs d'activités potentiels (agriculture raisonnée, biologique, agrotourisme…), rencontrer l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels, tels que des représentant de l'état au divers échelon, des exploitants, des associations de professionnels, de consommateurs, de protections de l'environnement… (TCHEKEMIAN, 2008). De plus, il faut veiller à équilibrer les secteurs d'activité afin que l'économie soit la plus viable et raisonnée et qu'elle s'insère dans un contexte d'équilibre territoriale (TCHEKEMIAN *et al.*, 2011).

Dans les années quarante, lorsque que le géographe Jean-François GRAVIER publie *Régions et nations* (1942), *Paris et le désert français* (1947), ou encore *Économie et organisation régionales* (1970), il base ses études sur les questions régionales à partir de données géographiques, dans le but de relancer l'économie française. Certes, Gravier pouvait sembler utopiste, autoritariste, mais il faut souligner *ses capacités d'anticipation, « avec trente ans d'avance, le géographe (disparu en 2005) prône la création de 16 régions, chacune dirigée par un super-préfet. Il souligne la nécessité d'un "Grand Paris" d'environ 5 millions d'habitants, insiste sur les conséquences néfastes du laisser-faire urbanistique. Quant à la capitale elle-même, il déplore - en 1947 ! - que "Paris semble aménagé pour des automobiles et non pour des hommes - encore moins pour des enfants"... »* (ANDREANI, 2008). Puis, déjà, dans les années soixante, *« Yves Lacoste insistait fortement sur la double appartenance de la géographie aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Par cette affirmation, il récusait implicitement l'hégémonie du discours économique (...). Mais surtout cette domination du discours des économistes a mené à une considérable réduction de la complexité des situations ; tout, y compris le politique, trouvait dit-on sa logique dans l'instance économique. »* (GIBLIN, 1985).

En somme, sans intégrer l'approche géographique dans le développement économique des territoires, il est difficile d'anticiper les investissements ; cela conduit à la réalisation de ville invivable avec des problèmes de transports, celui de construire des rocades, etc. (tel que le projet du Grand Paris).

Au regard des plans de villes nouvelles conçues actuellement par de grands architectes internationaux, il est essentiellement question de voies de circulations et de grattes ciels pour les activités tertiaires. Mais si le tertiaire est en crise, que fait-on ? Dans les années soixante, l'économiste américain Walt Whitman ROSTOW (1988 : 269) établit une théorie du développement et des conditions de la croissance. Il analyse la façon dont il faut penser le développement des villes dans les sociétés industrielles. De façon schématique, pour ROSTOW, le développement passe d'abord par celui de l'agriculture, ensuite la production industrielle, puis le développement du tertiaire, tout en préservant les territoires ruraux et agricoles. Cet auteur n'est plus au gout du jour. Toutefois, cela se vérifie aujourd'hui, sur le marché mondial, puisque les pays les plus puissants achètent des concessions de terres, pour les ressources agricoles, hydriques, celles du sous-sol… (GEARY, 2012 : 1), donnant lieu à de terribles émeutes annonçant « La guerre de la faim »[47]. D'ailleurs, Fernand BRAUDEL

[47] En référence au documentaire « *La guerre de la faim », diffusé sur* Arte, en mai 2008, montrant que des populations en Afrique, Asie et Amérique latine se révoltent parce que les prix des denrées alimentaires de base (riz, blé, maïs, farines, lait, pâtes…) a augmenté et s'assimilent aujourd'hui à de l'or vert. Cette crise alimentaire

(1993) dans son ouvrage *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, montre le rôle du capitalisme (que l'auteur distingue de l'économie de marché) et l'importance de la production paysanne, à l'écart du marché. Puis, il aborde les limites actuelles de certaines sociétés, en proie à des famines meurtrières, et aux difficultés de certains peuples à accéder au développement de leur territoire.

BRAUDEL (1985) explique également que huit siècles d'agriculture ont permis l'établissement, en Europe, de villages, puis d'une civilisation agricole qui s'est progressivement et tardivement industrialisée au XIXe S. Certes, il existe des exceptions régionales, dans de nombreux pays d'Europe, où des mines de fer ou de non-ferreux étaient exploitées, avant le Moyen Âge : c'est le cas en France, avec les concessions minières des ducs de Lorraine.

Autre auteur, en France, François QUESNAY[48], médecin et économiste du XVIIIe S., penseur du roi Louis XV, l'un des fondateurs de la première école en économie, publie en 1758, le *Tableau économique des physiocrates*, œuvre dans laquelle il conçoit un système de développement basé sur l'agriculture, à partir d'un circuit macroéconomique : la richesse prend naissance dans le travail agricole, puis elle se diffuse dans l'ensemble des classes de la société par le biais des dépenses des agriculteurs et des prélèvements effectués par les propriétaires de la terre, par le souverain et par les bénéficiaires de la dîme. Ces prélèvements, à leur tour, sont dépensés notamment en commandes auprès d'artisans et de commerçants…

Pour QUESNAY (1765), différemment des pensées économiques de l'époque, la valeur ne peut être créée que par la terre. Il ne faut donc pas écraser l'agriculture par l'impôt. Il avait compris, en avance sur son temps, le rôle fondamental de l'agriculture, de l'assolement. Ses écrits auraient dû inspirer les tenants de la tertiarisation de l'économie qui n'intègrent pas les cycles, la saturation des marchés et sont bien loin de la vision des géographes qui oblige à fonder une véritable « morale sociale et individuelle », prenant en compte aussi une réalité physique que les économistes réduisent parfois à la portion congrue. En l'espèce, l'économie n'est que la résultante d'une somme de comportements individuels.

Fin XVIIIe S., sous le règne de Catherine II (1762 à 1796), la surface de la Russie s'agrandit. L'Impératrice réalise que les habitants ne parviennent pas à mettre en valeur les terres, peu habitées et cultivées, et que la population russe est délaissée, touchée par la famine et les maladies. Le budget montre un déficit de 17 millions de roubles, dans un pays de seulement 100 millions d'habitants. Elle décide de se concentrer sur la croissance de la richesse russe en cherchant à améliorer les techniques agricoles. Elle octroie des bourses aux propriétaires terriens pour leur formation et l'acquisition d'outillages. Elle encourage l'introduction de méthodes modernes pour l'élevage du bétail et celui de chevaux. D'origine allemande, elle invite, en échange de privilèges, ces compatriotes. La réponse ne se fit pas attendre : des dizaines de milliers d'allemands et plus largement d'Europe de l'Ouest[49] viennent coloniser

---

est dû, non pas aux raisons climatiques, aux pénuries, au manques d'eau ou autre, mais à la montée des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Est-ce l'annonciation qu'une crise de confiance et de pénurie nous guettent ?

[48] Les titres des principales œuvres de François QUESNAY sont évocateurs : *Tableau économique des physiocrates* (1758), Ed. Calmann-Lévy, 1969 ; *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* (1758) ; *Physiocratie* (1767), éd. Garnier-Flammarion, 1997 ; le chapitre VII de la *Philosophie rurale* de Mirabeau ; et des articles parus dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et de la Finance* : « Le droit naturel » (1765) ; « Dialogue sur le commerce » (1765) ; « Dialogue sur les travaux des artisans » (1767).

[49] Sous Staline, pendant la Seconde Guerre mondiale, les descendants de ces colons allemands, invités par Catherine II, seront persécutés et déportés en Sibérie, d'après VITAL-DURAND (2013).

les bords de la Volga et de la mer Caspienne, ainsi que les vastes zones steppiques et presque inhabitées de l'Alaska et des territoires conquis (ALICHEVA-HIMY, 2008). Les « Allemands de la Volga » exportent leur savoir-faire, développent et gèrent les fermes, enrayant ainsi la malnutrition et les épidémies. Catherine II, l'impératrice autodidacte, comprend que pour mettre en valeur les grandes étendues de la Russie, il fallait avoir recours en premier lieu à l'agriculture. Puis, elle s'intéresse au développement d'exploitations minières des terres russes, apparemment stériles. Elle fonde la première École de Mines à Saint-Pétersbourg, et encourage l'ouverture de nouvelles usines. En parallèle, le dynamisme des paysans conduit au développement de l'artisanat et d'usines de textile. Elle sollicite l'aide des anglais pour la construction d'entreprises sophistiquées. Après le Traité de Kyakhta, en 1768, le commerce se développe avec les pays d'Europe, de Chine. En 1765, le déficit budgétaire s'est retourné en surplus (LARAN, 1966).

Des parallèles contemporains existent, comme en France. Sans aucun esprit polémique, après la Seconde Guerre mondiale, et jusque dans les années quatre-vingt, se sont des populations immigrées, expatriées, exilées qui constituées les effectifs des entreprises de travaux publiques, chargées de la construction et du développement de la France (routes, bâtiment..). La France a eu recours aux populations africaines, mais aussi polonaises dans les mines de l'est.

L'ensemble de ce développement atteste de l'importance du lien et de la collaboration entre les géographes et les économistes qui s'enferment dans des théories parfois déconnectées des questions géographiques. Aujourd'hui, avec la mondialisation, ces cloisons doivent tomber. Ce qui signifie que dans un cursus d'économie, les approches territoriales de la géographie doivent être enseignées. En géographie, il faut dispenser les outils des économistes, comme les théories de l'investissement, les méthodes de calculs sur l'actualisation des flux générés et des revenus sur des échelles de temps (50, 500 ans) afin de savoir calculer les revenus futurs suite à la réalisation d'aménagement, d'être en mesure de pouvoir les comparer avec l'investissement initial, comprendre les revenus de cet investissement sur l'ensemble de la période, du temps long, et les comparer avec l'investissement initial. De la sorte, il s'agit d'un raisonnement d'économiste, mais sans l'appui du géographe, le raisonnement théorique peut sembler viable, mais en pratique il s'avèrera peu applicable, peu raisonné et durable.

Bibliographie

ALICHEVA-HIMY B., 2008, « Les Allemands du Kazakhstan : retour dans la Urheimat ou "Patrie historique" », dans revue Regard Sur l'Est, Dossier Asie centrale, UE Une belle indifférence, mis en ligne le 01 avril 2008 [URL : http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=831], consulté le 14 mars 2014.

ANDERSON W. L., 2008, "Friedman and the Fed: Is Liquidity the Answer?", dans *Ludwig von Mises Institute*, avril 2008 [URL: http://mises.org/daily/2929], consulté le 15 février 2014.

ANDREANI J-L., 2008, *Paris et le désert français*, dans *LeMonde.fr*, « Idées, mis en ligne 17 juillet 2008 [URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/07/15/paris-et-le-desert-francais-par-jean-louis-andreani_1073531_3232.html], consulté le 24 février 2014.

ARROW K. J., DEBREU G., 1954, "*Existence of a competitive equilibrium for a competitive economy*", dans *Econometrica*, vol. 22, n°3, juillet 1954, pp. 265-290 [URL : http://www.jstor.org/discover/10.2307/1907353?uid=3738808&uid=2&uid=4&sid=21103724516897], consulté le 14 février 2014.

BACHARAN N., 2005, *Faut-il avoir peur de l'Amérique ?*, Ed. Le Seuil, Coll. H.C. ESSAIS, Paris, 217 p.

BECKER J., 1998, *La Grande Famine de Mao*, Ed. Dagorno, Paris, 521 p.

BERGSON H., 1907, *L'évolution créatrice*, Ed. PUF, Paris, p. 7.

BERTA N., 2000, « Le marché dans les modèles de Gérard Debreu », dans *Recherches Économiques de Louvain*, Department of Economics, Université Catholique de Louvain, Vol. 66, n°3, pp. 303-308 [URL : http://www.jstor.org/stable/40724294], consulté le 14 février 2014.

BILGER, 2003, « La pensée néolibérale française et l'ordo-libéralisme allemand », COMMUN P. (dir.), *L'ordo-libéralisme allemand*, Cergy-Pontoise, CIRACC/CICC, pp. 17-30.

BRAUDEL F., 1985, *L'identité de la France, espace et histoire*, Ed. Arthaud, Coll. Club Express, 367 p.

BRAUDEL F., 1987, « Histoire et sciences sociales : La longue durée », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 13, n°4, pp. 725–753.

BRAUDEL F., 1993, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, XVe - XVIIIe siècle, Les tome 1, Les structures du quotidien, Ed. Le Livre de Poche, 736 p.

BULIT G., 2006, *Prussianisme et nazisme : le Regard des Intellectuels Français sur l'Identité nazie de 1933 à 1940*, Thèse en Histoire contemporaine de l'Allemagne, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, soutenue en février 2006, p. 35 [URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/15/00/PDF/these-bulit.pdf], consulté le 16 février 2014.

BURKE E., 2010, *A vindication of natural society*, rééd. de 1756, Ed. Nabu Press, 120 p.

CAHEN P., 2013, *Les secrets de la prospectives par les signaux faibles. Analyse de 10 ans de (la Lettre des) signaux faibles*, Ed. Kawa, 304 p.

CALVET R., 2006, *Les États-Unis en fiches*, Ed. Ellipses, Paris, p. 18.

CARDAHI C., 1955, « Le prêt à intérêt et l'usure au regard des législations antiques, de la morale catholique, du droit moderne et de la loi islamique », dans *Revue internationale de droit comparé*, vol. 7, n°3, juillet-septembre 1955. pp. 499-541, [URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1955_num_7_3_9521], consulté le 29 mars 2014.

CHANGNON, S.A., EASTERLING D.R., 2000, “US Policies Pertaining to Weather and Climate Extremes”, *Science*, September 2000, Vol. 289, n°5487, pp. 2053-2055 [URL: https://www.sciencemag.org/content/289/5487/2053.full], consulté le 3 mars 2014.

CHATELAN O., 2008, « Expertise catholique et débuts de l’aménagement du territoire à Lyon (1945-1957) », *Chrétiens et sociétés*, n°15, pp. 107-128, mis en ligne le 26 janvier 2009 [URL : http://chretienssocietes.revues.org/1042], consulté le 29 mars 2014.

CLARK C., 1957, *The Conditions of Economic Progress*, 3ème éd., London, New York St Martin’s Press, 759 p.

COHEN Y., 1994, *Radicals, reformers, and reactionaries: the prisoner’s dilemma and the collapse of democracy in Latin America*, University of Chicago Press, p. 106.

DABENE O., 1997, *La région Amérique Latine : Interdépendance et Changement Politique*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 379 p.

DENORD F., 2002, « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, mai 2002, pp. 9-20 [URL : www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2002-5-page-9.htm], consulté le 14 février 2014.

DIXON K., 1998, *Les évangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*. Ed. Broché, Coll. Raisons d’agir, 111 p.

DUMENIL G., LEVY D., 2006, « Une théorie marxiste du néolibéralisme », *Actuel Marx*, Vol. 2/2006, n°40, pp. 24-38, [URL : www.cairn.info/revue-actuel-marx-2006-2-page-24.htm], consulté le 4 mars 2014.

DURANCE P., GODET M., 2008, *La prospective stratégique : Pour les entreprises et les territoires*, Ed. Dunod, Coll. Les Topos, 144 p.

EASTERLING D.R., MEEHL G.A., PARMESAN C., CHANGNON S.A., KARL T.R., MEARNS L.O., 2000, “Climate Extremes: Observations, Modelling, and Impacts”, *Science*, September 2000, Vol. 289, n°5487, pp. 2068-2074 [URL: http://www.sciencemag.org/content/289/5487/2068.full], consulté le 3 mars 2014.

FERNANDEZ A., 2005, « L’Amérique latine au XXe siècle », dans *Revue Histoire contemporaine*, janvier-mai 2005, cours en ligne [URL : http://adels.blog.lemonde.fr/files/UE4b.pdf], consulté le 14 février 2014.

FRANCIS D., HENGEVELD H., 1998, *Extreme Weather and Climate Change*, Downsview, Ontario, Canada, Climate and Water Products Division, Atmospheric Environment Service, Environment Canada, 34 p. [URL: http://www.geology.iastate.edu/gccourse/history/trends/ExtremeWxClim.pdf], consulté le 3 mars 2014.

FRIEDMAN M., 1953, "The Case for Flexible Exchange Rates", dans *Essays in Positive Economics*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 157-203.

FRIEDMAN M., 1956, "The Quantity Theory of Money: A restatement", dans Friedman, ed., *Studies in Quantity Theory of Money*, Ed. University Chicago Press, pp. 129-138 [URL: http://ces.univ-paris1.fr/membre/Giraud/english/QTM-Friedman.pdf], consulté le 16 février 2014.

FRIEDMAN M., 1970, *The Counter-Revolution in Monetary Theory*, Ed. Transatlantic Arts, June 1970, 32 p.

FRIEDMAN M., 1980, « The Economic Responsibility of Government », dans *Milton Friedman and Paul Samuelson Discuss the Economic Responsibility of Government*, College Station: Texas A&M University pp. 5-14.

FRIEDMAN M., 1995, *Essais d'économie positive*, trad. Guy Millière, Ed. Litec, coll. Liberalia économie et liberté, 303 p.

FRIEDMAN M., SCHWARTZ A. J., 1971, *A Monetary History of the United States, 1867-1960*, Ed. Princeton University Press, November, 888 p.

GARRISON R. W., 1992, "Is Milton Friedman a Keynesian?", dans *Dissent of Keynes: A Critical Appraisal of Keynesian Economics*, Ed. Mark Skousen, Praeger Publishers, New York, Chapitre 8, pp. 131-147.

GAUDIN T., 1993, *2100, récit du prochain siècle*, Ed. Payot, Coll. Grande Bibliothèque, 600 p.

GEARY K., 2012, *« "NOTRE TERRE, NOTRE VIE". Halte à la ruée mondiale sur les terres »*, dans *Oxfam International*, 4 octobre 2012, Royaume-Uni, 28 p. [URL : http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/bn-land-lives-freeze-041012-fr_0.pdf], consulté le 24 février 2014.

GIBLIN B., 1985, *Hérodote, une géographie géopolitique*, dans Cahiers de géographie du Québec, vol. 29, n°77, septembre 1985, pp. 288-289 [URL : http://nelson.cen.umontreal.ca/revue/cgq/1985/v29/n77/021724ar.pdf], consulté le 24 février 2014.

GIRAUD F., VANIER M., 2006, *Etude comparée des politiques d'aménagement du territoire et de développement régional dans les pays du sud*. Rapports d'étude, Ministère des affaires étrangères, Direction générale de la coopération international et du développement, p. 23.

GOUX V., 2010, « Maurice Allais, libéral protectionniste », dans *Valeurs actuelles*, octobre 2010 [URL : http://www.valeursactuelles.com/politique/maurice-allais-lib%C3%A9ral-protectionniste20121026.html], consulté le 14 février 2014.

GRAVIER J-F., 1947, *Paris et le désert français*, Ed. Le Portulan, Paris, 317 p.

GROSSMAN G., 1961, « Quelques remarques sur les éléments anciens et nouveaux de la pensée économique soviétique », dans *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 2, n°3, juillet-septembre 1961, pp. 374-385 [URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cmr_0008-0160_1961_num_2_3_1477], consulté le 24 mars 2014.

GUERRIEN B., 2002, *Dictionnaire de l'analyse économique*, Ed. La Découverte, Coll. Repères, p. 500.

GUIGOU E, 2003, « La Beat generation et son influence sur la société américaine », revue *ENA Mensuel*, numéro Hors-Série, Coll. Politique et littérature, décembre 2003 [URL : http://www.karimbitar.org/elizabethguigou], consulté le 24 mars 2014.

GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, Anthropos, 252 p.

HAQ M., 1976, *The Poverty Curtain*, Ed. Columbia University Press, 247 p.

HAQ M., KAUL I., GRUNBERG I., 1996, *The Tobin Tax. Coping with Financial Volatility*, (dir.), Ed. Oxford University Press, New York/Oxford, 318 p.

HAYEK F. A., 2013, *La Route de la servitude*, rééd. de 1947, Ed. Presses Universitaires de France, Coll. Quadrige 6ème éd., 276 p.

HERACLITE, 1985, *Traduction et commentaire des fragments*, Abel Jeannière, Ed. Aubier Montaigne, 1959, p. 110.

HOEGG R.J., HALLIDAY H.A., 2013, « Désastres », *Historica Canada*, décembre 2013, [URL : http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/disasters/], consulté le 3 mars 2014.

HOFER W, 1959, *Le national-socialisme par les textes*, « Les 25 points du programme du NSDAP, 24 février 1920 », Ed. Plon, Paris, pp. 30-36.

JOUVENEL (de) H., 2004, *Invitation à la prospective - An Invitation to Foresight*, Ed. Futuribles, Coll. Perspectives, 88 p.

JUGLAR C., *Des crises commerciales et de leur retour périodique*, ENS Editions, Coll. Bibliothèque idéale des sciences sociales, OpenEdition Books, 14 février 2014 [URL : http://books.openedition.org/enseditions/1382], consulté le 4 mars 2014.

KAHN R., 1931, "The Relation of Home Investment to Unemployment", dans *Economic Journal*, ED. Wiley on behalf of the Royal Economic Society, juin 1931, pp. 173-198 [URL : URL: http://www.jstor.org/stable/2223697], consulté le 16 février 2014.

KEYNES J. M., 1996, *Essais sur la monnaie et l'économie*, Ed. Payot, Coll. Petite Bibliothèque, 145 p.

KEYNES J. M., 1936, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Ed. Payot, Coll. Bibliothèque scientifique, Paris, Livre III, Chapitre X, 1990, 387 p.

KITCHIN J., 1923, « Cycles and Trends in Economic Factors », *Review of Economics and Statistics*, vol. 5, n°1, pp. 10–16 [URL: http://www.jstor.org/discover/10.2307/1927031?uid=3738808&uid=2&uid=4&sid=21103782286913], consulté le 4 mars 2014.

KONDRATIEFF N. D., 1992, *Les grands cycles de la conjoncture*, Ed. Economica, sous la dir. de FONTVIEILLE L., 562 p.

KUZNETS S., 1934, « National Income, 1929-1932 », dans *National Bureau of Economic Research*, bulletin 49, june 1934, Broadway, pp. 1-12 [URL: http://www.nber.org/chapters/c2258], consulté le 4 mars 2014.

LABASSE J., 1955, « Les capitaux et la région, étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n°69, Paris, Ed. A. Colin, 532 p.

LARAN M., 1966, « Nobles et paysans en Russie, de l'"âge d'or" du servage à son abolition (1762-1861) », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 21, n°1, pp. 111-140, [URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1966_num_21_1_421355], consulté le 31 mars 2014.

LAURENT A., 2006, *Le Libéralisme américain. Histoire d'un détournement*, Ed. Les Belles Lettres, 272 p.

LE GOFF J., 1956, *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Ed. PUF, rééd. 2001, 128 p.

LEMESLE R-M., 2002, *L'économie des télécommunications en Afrique*, Agence universitaire de la Francophonie, Karthala, Paris, p. 14.

LESOURNE J., 1999, *Les milles sentiers de l'avenir*, Ed. Robert Laffont, Coll. Les visages de l'avanir, 372 p.

LIPPMANN W., 2011, *La Cité libre*, rééd. de 1946, Ed. Les Belles Lettres, 2ème éd., Coll. Bibliothèque Classique de la Liberté, 458 p.

MALAURIE P., 2001, « Hayek », dans *Anthologie de la pensée juridique*, Deuxième édition, Ed. Cujas, pp. 311-319.

MAXIMILIAN M., 2011, « L'Impact Economy intègre à large échelle des objectifs sociaux », *L'Hebdo*, mai 2011 [URL : http://www.hebdo.ch/economy_integre_a_large_echelle_des_objectifs_sociaux_109923_.html], consulté le 2 février 2014.

MIEROOP M. (van de), 2005, "The invention of interest", dans GOETZMANN W. N., GEERT ROUWENHORST K., *The origins of value: The financial innovations that created modern capital markets*, Oxford University Press, Chap. 1, pp. 17-30.

MINC B., 1974, *L'économie politique du socialisme*, Ed. François Maspéro, 543 p.

MONTOUSSE M., 2007, *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Classes préparatoires voie économique, 2e éd., Fluctuations et crises, Ed. Bréal, pp. 183-185.

PEASE J., SCHWEIKHARDT D., SEIDL A., 2008, "Conservation Provisions of the Food, Conservation, and Energy Act of 2008: Evolutionary Changes and Challenges", dans *Choices*

The magazine of food, farm, and resource issues, Vol. 23, n°3, pp. 36-40 [URL : http://www.choicesmagazine.org/magazine/pdf/issue_5.pdf], consulté le 02 juin 2012.

PHILONENKO A., 1974, L'idée de progrès chez Kant, dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, Vol. 79, n°4, octobre-décembre 1974, Ed. Hachette, Paris, pp. 433-456.

QUESNAY F., 1765, *Journal de l'agriculture*, « Observations sur le droit naturel des hommes réunis en société», Knapen, septembre 1765, pp. 4-35.

REVEL J-F., 1970, *Ni Marx ni Jésus : la nouvelle révolution est commencée aux Etats-Unis*, 1 janvier 1970, Ed. Robert Laffont, 264 p.

ROSTOW W. W., 1988, « Le développement : L'économie politique de la longue période marshallienne », dans Meier et Seers, pp. 247-285.

SALOFF-COSTE M., 2005, *Le management du troisième millénaire. Anticiper, créer, innover. Introduction à une nouvelle gouvernance pour un développement durable dans la société de l'information* (dir.), Ed. Guy Trédaniel, 4ème éd., 579 p.

SALY P., 1980, « La politique française des grands travaux (1929-1939) fut-elle keynésienne ? », dans *Revue économique*, Vol. 31, n°4, pp. 706-742.

SAY J-B., 1841, *Traité d'économie politique*, 6e éd., Zeller O. (trad.), Livre I, chapitre XV, « Des débouchés », pp. 141-142.

SCHMITHÜSEN F., 2013, « Trois cents ans d'application de la durabilité au secteur forestier », *Unasylva, revue internationale des forêts et des industries forestières*, vol. 64, n°240, janvier 2013, p. 6 [URL : http://www.fao.org/docrep/018/i3364f/i3364f.pdf], consulté le 24 février 2014.

SEN A. K, 2001, *Development as Freedom*, Ed. Oxford University Press, New York, Ed, 384 p.

SOWELL T., 1972, *La loi de Say : une analyse historique*, Ed. Litec, Coll. LIBERALIA Economie et liberté, 1991, Paris, 208 p. [URL : http://www.institutcoppet.org/2011/04/05/thomas-sowell-la-loi-de-say-1972/], consulté le 16 février 2014.

STIGLITZ J. E., 1973a, *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA: I. Le modèle de turn-over travail*. Document de travail 125, partie 1, Nairobi, Institut d'Etudes en Développement, Université de Nairobi, 48 p. [URL : http://mobile.opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/480/dp125part1-318303.pdf?sequence=1], consulté le 14 février 2012.

STIGLITZ J. E., 1973b, *Théories alternatives de détermination des salaires et le chômage dans les PMA: II. Le modèle du salaire d'efficienc.* Document de travail 125, partie 2, mars 1973, Nairobi, Institut d'Etudes Développement, Université de Nairobi, 39 p. [URL : http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/481/dp125part2-318300.pdf?sequence=1], consulté le 14 février 2011.

STIGLITZ J. E., 1998, “Sound Finance and Sustainable Development in East Asia”, keynote address to *The Asia Development Forum*, Manila, [URL : http://www.worldbank.org/knowledge/chiefecon/stiglitz.htm], consulté le 4 décembre 2011.
STIGLITZ J. E., 2002, *Globalization and discontents*, Ed. Lane, Lane, printed by Penguin Press, London, 282 p.

STIGLITZ J. E., 2005, *Quand le capitalisme perd la tête*, Ed. Le Livre de Poche, 571 p.

STIGLITZ J. E., 2006, *Une autre monde, contre le fanatisme du marché*, Ed. Fayard, 452 p.

STIGLITZ J. E., 2012a, *Le prix de l'inégalité*, Ed. Les liens qui libèrent, Coll. Liens Qui Liber, 510 p.

STIGLITZ J. E., 2012b, *Le rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international après la crise mondiale*. Ed. Actes Sud, Coll. Babel, 297 p.

STIGLITZ J. E., CHARLTON A., 2010, *Pour un commerce mondial plus juste*. Ed. Le livre de poche, Coll. Littérature & Documents, 506 p.

STIGLITZ J. E., WALSH C., LAFAY J.D., 2007, *Principes d'économie moderne*, Ed. De Boeck, 3ème éd., 926 p.

TABATONI P., 1957, « Labasse (Jean) - Les Capitaux et la région. Etude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise », dans *Revue économique*, vol. 8, n°1, pp. 167-169 [URL : http://www.jstor.org/stable/3498155], consulté le 24 février 2014.

TCHEKEMIAN A., 2008, *L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français (Thymerais, Monts de Lacaune, Pays de Langres, Mené, Coteaux du Lyonnais, Ardèche méridionale). Etude de l'application du programme français de développement rural*, Hervé GUMUCHIAN (dir.), Doctorat de Géographie, Institut Géographie Alpine, Grenoble I, 560 p. [URL : http://geonancy2.files.wordpress.com/2009/07/thesetchekemiancorrectionsnov2009.pdf], consulté le 24 février 2014.

TCHEKEMIAN A., GAUTHIER R., 2011, « Conflits structurels dans le développement économique des territoires », dans *Géographie des conflits non armés*, sous la direction de WACKERMANN, Ed. Ellipses, coll. CAPES/Agreg, pp. 245-261.

TCHEKEMIAN A., PITAUD T., 2012, « L'agriculture étasunienne et ses mécanismes de soutien, l'exemple de la culture du coton », dans *Canada Etats-Unis Mexique*, sous la direction de G. WACKERMANN, Manuel et dissertations corrigées, Ed. Ellipses, collection CAPES/Agreg, pp. 338-346.

TOCQUEVILLE (de) A., 1835, *De la démocratie en Amérique I* – 1840, *De la démocratie en Amérique II*, Ed. Gallimard, Paris, 1992, Coll. Bibliothèque de la Pléiade, tome I : pp. 1-506, tome II : 507-1193, 1193 p. (tomes téléchargeables).

TRENBERTH K.E., 1999, “The Extreme Weather Events of 1997 and 1998”, *Consequences*, Vol. 5, n°1, pp. 3-15 [URL: http://www.gcrio.org/CONSEQUENCES/vol5no1/extreme.html], consulté le 3 mars 2014.

USGCRP, 2000, *Climate Change Impacts on the United States: The Potential Consequences of Climate Variability and Change*, US Global Change Research Program [URL: http://sedac.ciesin.org/NationalAssessment/], consulté le 3 mars 2014.

VANIER M., 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives* (dir.), Ed. Presses Universitaires de Rennes, 228 p.

VITAL-DURAND A., 2013, « 9 juillet 1762. Avènement de Catherine II », dans *Herodote.net*, le 12 décembre 2013 [URL : http://www.herodote.net/9_juillet_1762-evenement-17620709.php#], consulté le 26 mars 2014.

VODAREVSKI V., 2009, « Les titres toxiques et leur rôle dans la crise financière », dans *Analyse Libérale*, Crise et Relance - Communauté : Economie et société, 21 mai 2009 [URL : http://economie-analyses-actualites-opinions.over-blog.com/article-31712534.html], consulté le 17 février 2014.